



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
LISULA
BALAGNA

RAPPORT 2024

ÉDITO DU PRESIDENT



Nos choix expriment une vision de la société. En 2024, nous avons affirmé que l'eau, la terre, l'éducation et la solidarité ne sont pas des marchandises, mais des biens communs. C'est le sens de la régie maraîchère qui relocalise une part de notre alimentation, et de la régie de l'eau dont nous avons refusé de doubler le prix dans nos villages, malgré les difficultés héritées de la fusion des 17 communes. Nous avons préféré redresser les comptes par le travail et la rigueur plutôt que par une hausse insoutenable pour les habitants.

Dans le même esprit, nous avons poursuivi la transition écologique avec le tri sélectif et renforcé la mobilité grâce au réseau **A Balanina**, en forte progression. Nous avons repris la gestion de **7 crèches** pour mieux accompagner la petite enfance, consolidé la **Fabrique citoyenne** comme centre social au service des plus âgés et des familles, et soutenu l'**Accolta Giuvintù** pour offrir aux jeunes des espaces d'échange et d'engagement. Autant d'actions qui montrent que notre communauté investit massivement par habitant, non pour dépenser, mais pour servir l'intérêt général et préparer l'avenir.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement quotidien des agents de notre intercommunalité, dont le dévouement donne vie à nos décisions et accompagne chaque habitant au quotidien.

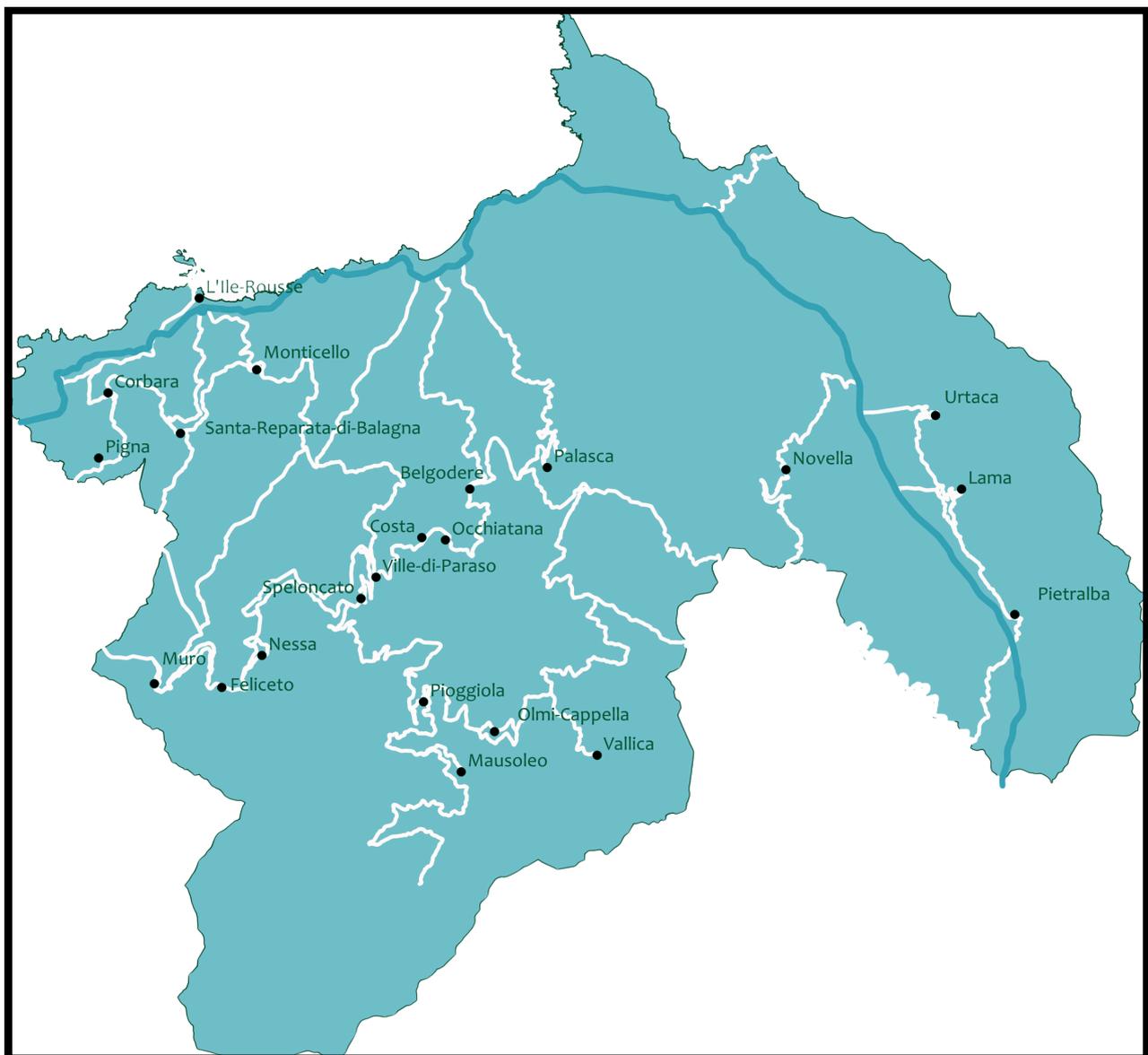
Oui, la Chambre régionale des comptes nous a encouragés à maintenir une gestion rigoureuse, et nous avons pris acte de ses observations. Mais nous avons tenu bon : gérer en transparence, protéger la dignité de nos concitoyens, et rester fidèles à cette idée simple mais exigeante faire société en Balagne autour du service public, de la solidarité et du respect de nos ressources communes.

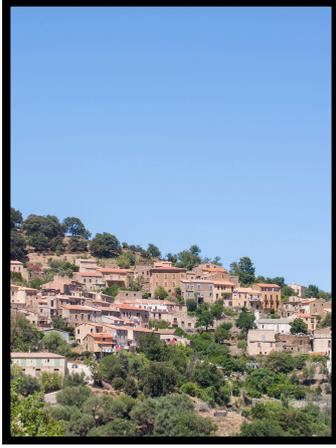
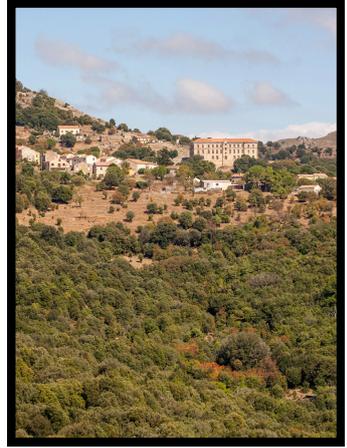
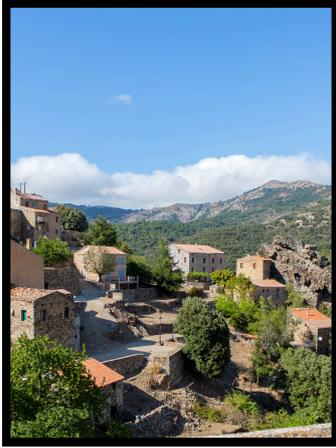
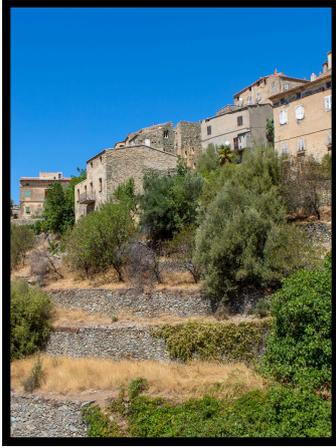
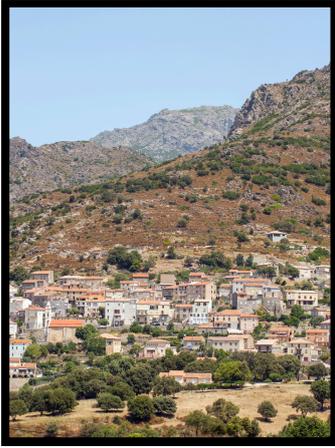
Ce rapport 2024 en est le témoignage. Continuons à écrire ensemble cette trajectoire, avec lucidité, avec responsabilité et avec confiance en notre avenir partagé.

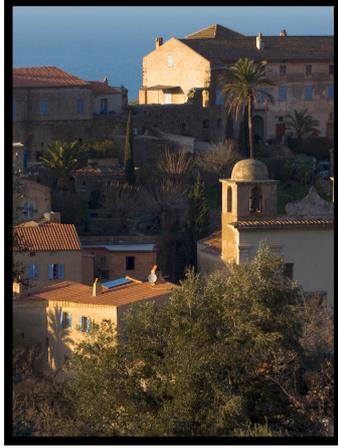
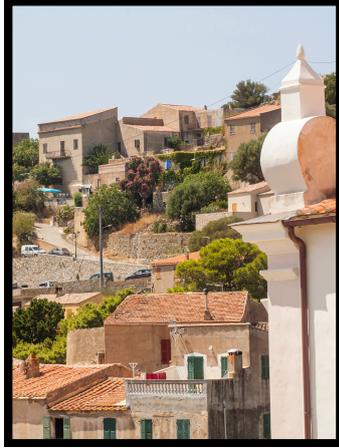
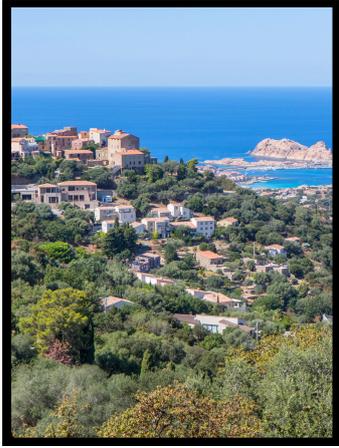
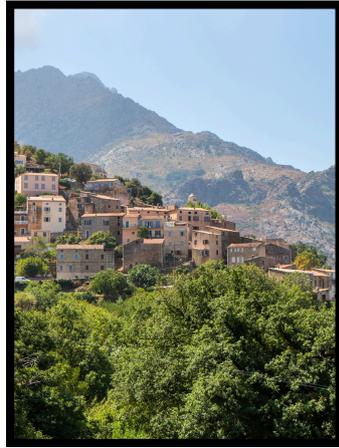
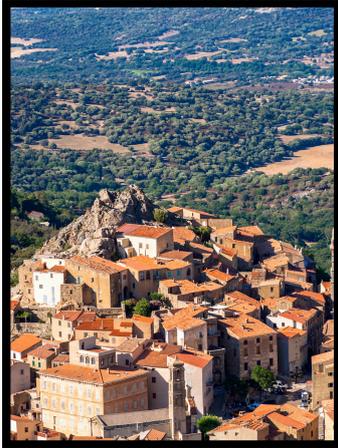
Lionel MORTINI
Président de la CCIRB

CARTE DU TERRITOIRE

Un espace de projets et de cohésion







CHIFFRES CLÉS

22
COMMUNES

7
CRÈCHES

11 000
HABITANTS

102
PLACES EN
CRÈCHE

182
ENFANTS
ACCUEILLIS

+ de
300 KM DE
SENTIERS

100
bénéficiaires
de l'épicerie
sociale et
éducative

41 264
passagers
transportés

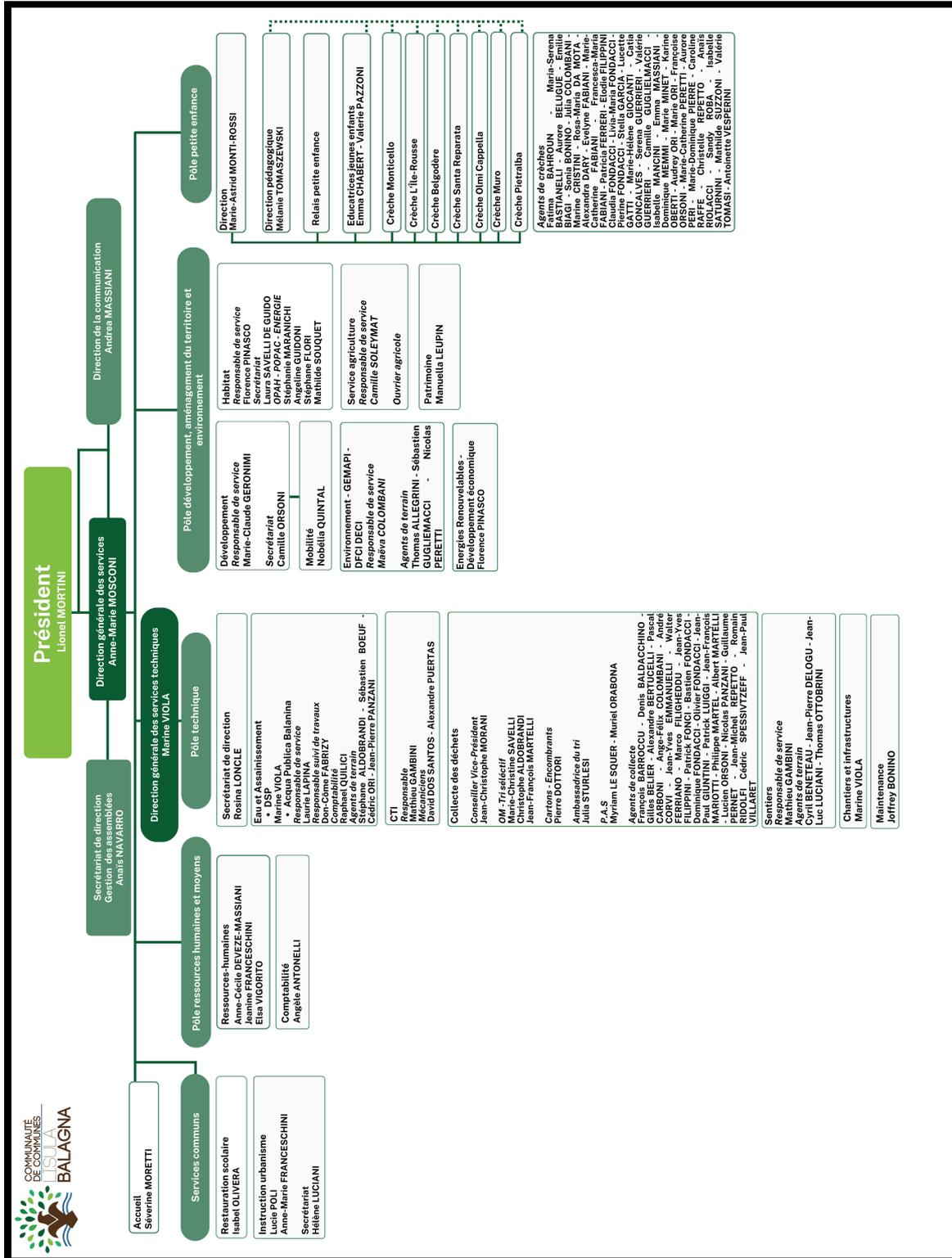
451
personnes
conseillées
en matière
d'habitat

7,76 M€
investis
en 2024

32 M€
depuis
2020

ORGANIGRAMME

Une organisation structurée au service du territoire





Président
Lionel MORTINI

Direction action sociale
Céline LE DREF
direction@cias5p.fr - 06.77.60.79.78

Action Sociale
Mélanie GIRAUDIER

SAAD
Marine COLOMBANI

Agents
Martène ALLEGRINI - Marie-Line BOZZETTO - Julie FABIANI - Emmanuel LUCIANI - Liliana LAZAR - Brigitte SALDUCCI

Epicerie Sociale et Educative
Marine COLOMBANI
Sophie QUAREZ

Coordination AAP
NP

Résidence autonomie
Mélanie GIRAUDIER

Direction animation
Marie-Line DENIS CASTA
directionanimation@cias5p.fr

Centre social
Lou HUBERT
Izabella BELCRAZ
Fabienne VESCOVALI

ACM
Vincent LAPERCHÉ

Agents
Clara DEMESY - Christelle FRANCISCI - Virginie FRANCISCI - Océane GIUNTINI - Laurine PIANNE - Solène PIANNE - Linda REYMANN - Anne-Marie ROSELLINI - Samantha SAIONI - Elodie LEONETTI

Accolta giuventù
Julien DEMESY

BIJ
Françoise CESARI

Direction financière
Marie MARTELLI
mm@ccirb.fr - 04.95.46.86.65



Présidente
Marie-Josèphe CAPINIELLI

Direction
Cyril ANTONIOTTI

Direction financière
Marie MARTELLI

Chauffeurs
Lilian ANTONELLI
Christophe DUARTE
Alexandre SAVELLI
Jean-André ANTONINI
Pascal Poletti

Secrétariat
Vanina AMADEI

COMPÉTENCES

Le Communauté de communes de L'Île-Rousse - Balagne est un Établissement de coopération intercommunale (EPCI). Elle exerce des compétences obligatoires fixées par la loi, des compétences optionnelles et des compétences supplémentaires confiées par les 22 communes. Certaines compétences font l'objet d'une définition de l'intérêt communautaire.

Compétences obligatoires :

1° Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale (dans les conditions de transfert prévues à l'article II-136 de la loi ALUR, soit le 27 mars 2017, sauf si une majorité des conseils municipaux des communes membres s'y opposent) ;

- Étude, aménagement, mise en œuvre, gestion, promotion et soutien des activités visant au développement de l'agriculture du territoire.

2° Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;

3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations définie par les 4 alinéas suivants de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- (1°) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- (2°) L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- (5°) La défense contre les inondations et contre la mer ;
- (8°) La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;

4° Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;

5° Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;

6° Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8 ;

7° Eau

Compétences supplémentaires :

1° Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;

- L'aménagement, l'entretien, le balisage, la gestion et la promotion des sentiers de randonnée :
 - Ouverture, entretien, balisage et promotion des sentiers de randonnées intercommunaux dont la liste est annexée aux présents statuts,
 - Ouverture, entretien, balisage, gestion et promotion des sentiers de randonnées du Schéma Territorial de Randonnée L'Île-Rousse-Balagne (STRIRB) ;
- La réhabilitation du patrimoine vernaculaire. Est considéré comme patrimoine vernaculaire tout élément immobilier témoignant du passé ou d'une pratique traditionnelle ou locale aujourd'hui révolue ;
- Le ramassage des épaves automobiles, moto et scooter ;



- Énergies renouvelables :
 - Les études et maîtrises d'ouvrages de projets d'énergies renouvelables :
 - Ombrières photovoltaïques,
 - Photovoltaïque flottant,
 - Station de transfert d'énergie par pompage,
 - Production de gaz (méthanisation, hydrogène) ;
 - L'exploitation et gestion des ouvrages ;
 - La vente d'énergie ;
 - La participation à la mise en œuvre du réseau Natura 2000 sur le territoire : gestion et animation des sites Natura 2000 sur le territoire ;
 - Création, aménagement et gestion d'ouvrages DFCI.
- 2° Politique du logement et du cadre de vie ;
- Amélioration du cadre de vie :
 - Les études préalables et la mise en place des dispositifs programmés à des fins d'amélioration de l'habitat et du logement (OPAH, PLH...),
 - La création d'un observatoire du logement pour le recensement de l'offre et de la demande sur l'ensemble du territoire afin de coordonner les besoins des communes en matière d'habitat locatif ;
 - Aménagement et extension du hameau Erbjolu (lotissement intercommunal) sur la commune de Belgodere ;
 - La création de logements destinés aux saisonniers ;
 - La réalisation d'un diagnostic du petit patrimoine sur les cours d'eau du Giussani (Tartagine, Melaghja, Francioni, Forcili, Avarozzia) afin d'envisager une réhabilitation des ouvrages les plus endommagés. Est considéré comme petit patrimoine les édifices qui n'ont pas de justification utilitaire ou économique qui sont là pour témoigner de la vie des générations précédentes ;
 - La réhabilitation de l'ancien hameau d'Olimi-Cappella (Maltiola), dans le respect du patrimoine architectural.
 - La vente d'énergie ;
- 3° Création, aménagement et entretien de la voirie ;
- Gestion d'un parking lieu-dit Ostriconi, commune de Palasca ;
 - Création, aménagement, entretien et gestion des voies et équipements nécessaires à la mobilité active inscrits au schéma directeur des mobilités actives.
- 4° Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- Création et gestion d'un Établissement public de coopération culturelle ;
 - La création et la gestion d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) ;
 - La création et la gestion d'une médiathèque intercommunale « tête de réseau » ayant un rôle de coordination, d'animation et de formation des personnels des équipements du territoire ;
 - La création et gestion d'une école de musique intercommunale : enseignement musical destiné aux enfants, aux adolescents et adultes de tout niveau dans le sens de l'intérêt général d'accès à la culture pour tous.



- 5° Action sociale d'intérêt communautaire ;
- La construction d'équipements destinées à l'action sociale (EAJE, ACM, Résidence autonomie, Maison des adolescents, Maison de santé, tout type d'établissements pour personnes handicapées et pour personnes âgées à l'exception des maisons d'accueil familial) ;
 - La gestion des Établissements d'accueil des jeunes enfants ;
 - La gestion d'un CIAS pour l'exercice de l'intégralité de la compétence action sociale (hors EAJE) comme définit par le législateur et dans le cadre du développement social local à l'exception des missions exercées par les CCAS existants.

6° Maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une caserne de gendarmerie ;

7° Démarche de labellisation du territoire en Pays d'Art et d'Histoire ;

8° Mise en place d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance ;

9° Gestion des eaux pluviales urbaines.

10° Réalisation de toute action ou manifestation à caractère sportif, culturel, environnemental ou caritatif comportant une dimension supra-communale (se déroulant dans plusieurs communes) et revêtant un intérêt communautaire ;

- Actions ou manifestations se déroulant sur plusieurs communes ou accueillant la population de plusieurs communes.

11° Achat, gestion et mise à disposition aux communes membres pour leurs festivités, manifestations culturelles, sportives, environnementales et caritatives, de matériel dont la gestion globale présente un intérêt en termes d'économie d'échelle ;

12° Prise en charge de la part communale du financement du Service d'incendie et de secours ;

13° Création, aménagement et gestion des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des moyens au SIS (DECI) ;

14° Financement des dispositifs de surveillance des plages.

- Création et la gestion des dispositifs de surveillances des plages de Chjunchidu et Bodri (Commune de Corbara), Losari (Communes de Belgodere et Palasca), Napoléon et Carruchettu (Commune de L'Île-Rousse) et Ostriconi (Commune de Palasca) ;
- Mise en place du balisage des plans d'eau,
- Gestion et financement des dispositifs de sécurité et de surveillance, conformément à la réglementation fixée par arrêté par les maires et le Préfet maritime en matière de police spéciale des baignades et des activités nautiques.

15° Gestion, maintenance et mise à jour du cadastre numérisé des communes.

16° Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 34 21-2 du même code.

17° Étude, portage et mise en œuvre d'une unité de restauration territoriale favorisant les circuits-courts et l'autonomie alimentaire du territoire.



LES ÉLUS DE LA CCIRB

Le Conseil communautaire est composé de délégués communautaires titulaires et suppléants qui représentent leur commune.

Le nombre de représentants par commune, au minimum un, est proportionnel à la population de la commune, ce qui implique qu'aucune commune ne peut avoir la majorité. Il se réunit autant de fois que nécessaire. Il décide de la réalisation ou non d'une action et vote les décisions importantes, comme le budget. C'est le Président qui exécute les décisions prises en conseil communautaire.

Lionel MORTINI, Président

Membres du bureau communautaire

Vice-présidents :

Joseph ORSINI, 1er vice-président, en charge du développement économique dont les zones d'activités, le suivi des travaux, l'eau et l'assainissement affermage, les eaux pluviales urbaines

Pierre POLI, 2e vice-président, en charge de l'aménagement de l'espace, des énergies renouvelables, des sentiers intercommunaux et du schéma territorial de randonnée, de Natura 2000 et de la GEMAPI

Marie-Josèphe CAPINIELLI, 3e vice-présidente, en charge de l'aménagement du territoire, de la mobilité et du juridique

Joseph SAULI, 4e vice-président, en charge de l'eau et de l'assainissement en régie

Antone CASANOVA, 5e vice-président, en charge du développement et de la protection de la montagne

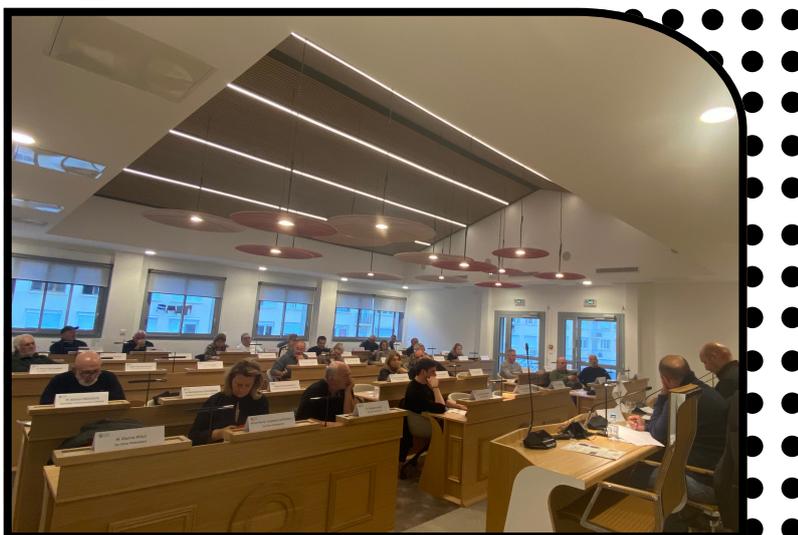
Benjamin GENUINI, 6e vice-président, en charge du logement et de l'équilibre social de l'habitat et de l'amélioration de l'habitat

Jean-Louis MASSIANI, 7e vice-président, en charge des finances et de l'évaluation des politiques publiques

Ange CANANZI, 8e vice-président, en charge de la gestion des déchets et du développement et de la gestion d'actions en faveur du tri sélectif

Jean-Paul GUERRIERI, 9e vice-président, en charge de la DECI, DFCI et de la surveillance des plages

Jérôme CASALONGA, 10e vice-président, en charge des études relatives à la prise de compétence culture et du développement agricole



Membres du Bureau délégués :

Attilius CECCALDI

Barthelemy COLOMBANI

Camille MARTELLI

Membres du Bureau :

Angèle BASTIANI

Antoine GUERRINI

Frédéric MARIANI

François TURCHI

Jean-Toussaint ANTONELLI

Ange SALDUCCI

Les membres titulaires :

Belgodere

Pierre COLOMBANI

Corbara

Paul LIONS
Caroline LEGALL

Feliceto

Pierre-Paul D'ORNANO

L'Île-Rousse

Stella ACQUAVIVA
Camille BATAILLARD
Clémentine ANTOLINI
Jean-Pierre SANTINI
Marie-Laure CROCE
Jean-Stéphane ALLEGRINI-SIMONETTI

Monticello

Joseph MATTEI
Christian BANDINI
Charles CUBADDA
Marie-Dominique MALASPINA-GIOCANTI
René SAVELLI,
Ingrid BASTIANELLI
Sylvie ROMANI

Muro

Jean-Baptiste MORETTI

Nessa

Jean-Michel PINAUD

Occhiatana

Stéphane ORSONI

Pietralba

Charles SAULI

Santa Reparata di Balagna

Marcel TORRACINTA
Jeanine MARÇON-VINCENTELLI

Speloncato

Jean-François POLI

Vallica

Jean-René CASTELLANI

Ville di Paraso

William MONTI-ROSSI

Les membres suppléants :

Lucien MANCINI, **Costa**

Dominique LECA, **Feliceto**

Lazare-François MASSIANI, **Lama**

Jacques DENIS, **Mausoleo**

Jean-Toussaint OBERTI, **Muro**

Charles GENIS, **Nessa**

Donat TROJANI, **Novella**

Pierrette PETIT-CRISTINI, **Occhiatana**

Jean-Louis POLETTI, **Olmi-Cappella**

Sébastien MERCURI, **Palasca**

Marie-Jeanne BENIGNI, **Pigna**

Monique LUIGGI, **Pioggiola**

Bernadette GAUBERT, **Speloncato**

Marie-Françoise MAESTRACCI-DUGAL, **Urtaca**

Jean-Pierre ANTONELLI, **Vallica**

Valérie D'ORIANO, **Ville di Paraso**



SECRÉTARIAT DE DIRECTION ET DES ASSEMBLÉES

Le secrétariat de direction et des assemblées est le lien entre le Président, la direction et les élus communautaires.

Présentation et missions

Placé auprès de la direction générale, il assure la gestion administrative et l'organisation des séances de l'assemblée délibérante.

Ses missions principales sont :

- Assistance et secrétariat de la Direction et du Président,
- Organisation, préparation et suivi des assemblées (convocations, ordres du jour, rapports, procès-verbaux de séance...),
- Élaboration des délibérations – Transmission en préfecture au contrôle de légalité

Composition du service

1 assistante de direction (CAT C)

Action 2024

Mise en place du système de vote électronique

Projet 2025

Mise en place du nouveau système dématérialisé de convocation des élus

Chiffres clés 2024

8
conseils
communautaires

275
délibérations

3
bureaux
communautaires

COMMUNICATION

Une stratégie de communication au service de la transparence et du lien citoyen

Présentation et missions

Le service communication accompagne la stratégie globale de la CCIRB en assurant la diffusion claire, cohérente et accessible de l'information auprès des habitants, des partenaires institutionnels et des agents.

Il conçoit et met en œuvre les supports de communication (print et numériques), organise les campagnes d'information, valorise les actions des services communautaires et veille à la cohérence de l'image de la collectivité.

En lien étroit avec la direction et les élus, il contribue à renforcer le lien entre l'EPCI et son territoire.

La communication est transversale, elle est au service de toutes les thématiques (développement durable, patrimoine, sociale, petite enfance et jeunesse, etc).

Le service prend également en charge l'organisation des événements institutionnels, tels que les inaugurations, temps forts du territoire et rencontres publiques, les relations presse et la communication interne avec la direction générale des services

Les nouveautés instaurées ont permis de moderniser et de structurer la communication de la CCIRB. Ces outils, combinés à des performances fortes sur Facebook et dans les relations presse, démontrent une capacité à maximiser l'impact avec des moyens ajustés.

Actions 2024

Une identité visuelle renforcée : la charte graphique a été instaurée pour unifier et professionnaliser l'identité visuelle de la CCIRB.

La mise en place de la newsletter

La mise en place de l'application IntraMuros : une plateforme innovante pour les administrés

Composition du service

1 directrice de la communication
1 chargée de communication
1 alternante

Chiffres clés

Facebook : + de 53,8 % de couverture (218,4 K).
+ 60,9 % d'interactions (22,5 K).
+ 120 % de visites
+ 931 nouveaux abonnés en 2024 (+90,8 %).

Ces résultats ont été obtenus sans recours à du contenu sponsorisé, grâce à une stratégie organique centrée sur des contenus de qualité et de proximité.

40 vidéos montées, 300 vignettes pour les réseaux sociaux créées, 50 affiches/flyers, 10 panneaux signalétiques, et bien plus...
8 350 prises de vue réalisées
31 articles/sujets (+48 %) parus (TV, presse écrite, en ligne)
11 newsletters diffusées, avec un taux d'ouverture moyen de 61 %

Projets 2025

Refonte du site internet
Diversification des canaux de communication (Réseaux sociaux).



facebook.com/ccirb
x.com/CCIRB
lisula-balagna.fr

FINANCES

Une gestion maîtrisée au service d'un projet structurant

Présentation et missions

- Élaboration du budget principal et des 12 budgets annexes
- Préparation des décisions modificatives en cours d'année
- Exécution budgétaire (Engagement, liquidation et mandatement des dépenses)
- Émission des titres de recette et prise en charge de la facturation des services aux usagers
- Suivi des échanges avec le comptable public
- Contrôle interne budgétaire et financier
- Gestion de la dette et de la trésorerie
- Suivi de l'exécution budgétaire et restitution de l'information auprès des responsables de services et des élus
- Réalisation d'analyses financières rétrospectives et prospectives
- Comptabilité analytique
- Suivi des opérations d'investissement

Actions 2024

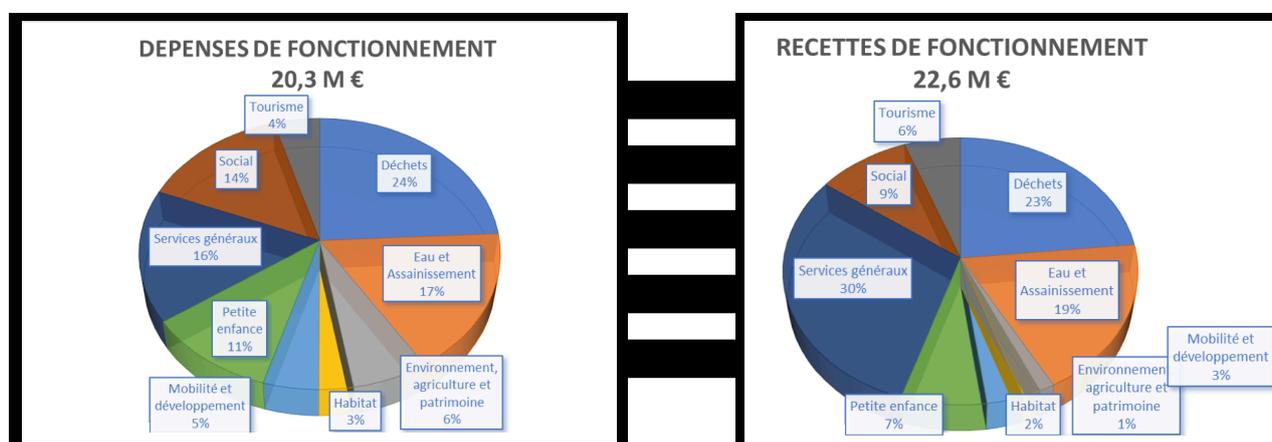
- Passage à la M57 au 1^{er} janvier 2024
- Rédaction d'un règlement budgétaire et financier

Chiffres clés

- 1 budget principal et 12 Budgets annexes
- Montant total de tous les budgets confondus : 27 522 766,45 € (dépenses réalisées)
- Nombre de mandats : 15 218
- Nombre de titres : 3 974

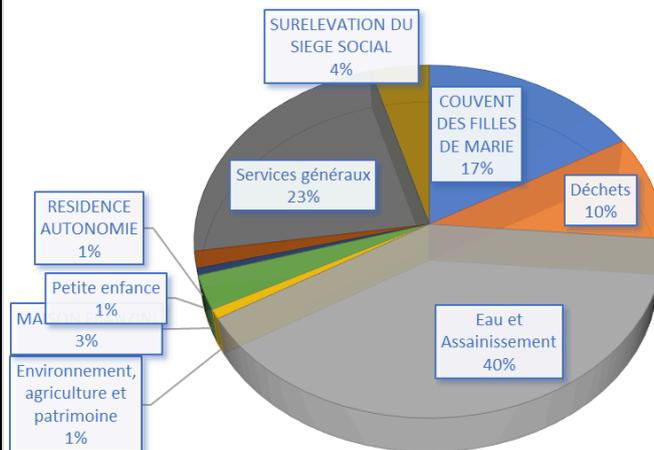
Projets 2025

- Nouvelle organisation du service avec la création du pôle financier unique et l'embauche d'un(e) assistant(e) comptable ;
- Responsabilisation des chefs de service afin qu'ils participent activement à l'élaboration budgétaire ;
- Mise en place d'outils de travail permettant le suivi régulier de l'information budgétaire et comptable ;
- Création de tableaux de bord pour le suivi des opérations d'investissement.



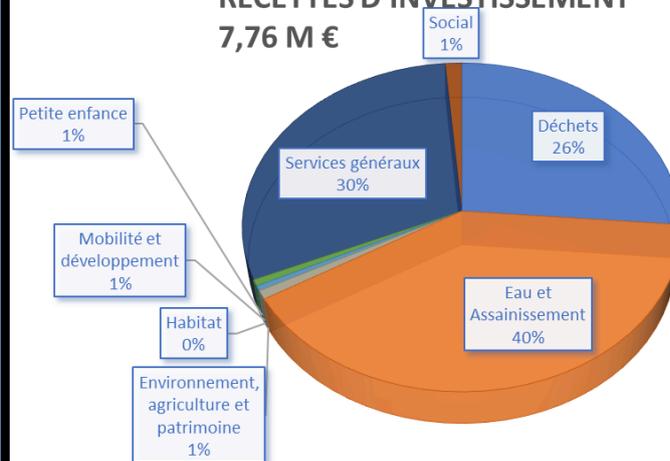
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

7,76 M €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

7,76 M €



RESSOURCES HUMAINES

Une gestion RH au service de la qualité des services publics

Au sein de la Communauté de Communes de l'Île-Rousse - Balagne, la gestion des ressources humaines (RH) joue un rôle essentiel pour assurer le bon fonctionnement des services publics et l'efficacité des équipes.

Missions

- Assurer la gestion administrative de l'ensemble des actes R.H. relatifs aux décisions administratives individuelles et collectives et à la veille réglementaire,
- Réaliser l'ensemble des actes administratifs relatifs à la formation,
- Appliquer et s'assurer de l'application de la réglementation relative aux actes R.H. dans la Fonction Publique,
- Élaborer les tableaux de bord sociaux permettant de suivre l'activité du personnel,
- Participer à la préparation du budget,
- Assurer les actes R.H. relatifs à la gestion de la carrière des agents,
- Élaborer les contrats de travail des agents contractuels et les conventions de stage,
- Préparer et mettre en œuvre le calcul et l'exécution de la paie établir les fiches de paie et les versements de salaire,
- Garantir l'application de la réglementation sociale et les obligations légales de l'employeur (DSN),
- Assurer le suivi et le traitement des affaires médicales et sociales relatives à l'agent, en lien avec les différents services partenaires (CLM, CLD, Accidents du travail, ...),
- Assurer l'ensemble des actes relatifs au dialogue social, à ses instances et aux différents événements qui y sont liés (CST, élection des représentants du Personnel),
- Conseiller et informer les responsables des différents services, en lien avec sa propre hiérarchie, pour toute demande relative à la gestion de la carrière des agents ou à une problématique R.H. donnée,
- Apporter une expertise juridique et prévenir les risques de contentieux en matière de gestion du personnel.

Faits marquants 2024

- Attribution de 5 points d'indice majoré au 1er janvier 2024 à l'ensemble des agents publics : tous les fonctionnaires ont bénéficié de plus 5 points d'indice majoré applicable au 1er janvier 2024, les arrêtés portant reclassement indiciaire ont été rédigés par le CDG et vérifiés par le service RH et appliqués en paie.
- Pour les agents contractuels de droit public occupant un emploi doté d'un indice majoré inférieur à 366, ils ont perçu le traitement afférent à l'indice majoré 366 (minima) applicable au 1er janvier 2024, les avenants de réévaluation de la rémunération ont été rédigés par le service RH et appliqués en paie.
- La Communauté de communes, compétente en matière « d'Action sociale d'intérêt communautaire », a décidé, à compter du 1er juillet 2024, de reprendre en gestion directe les EAJE, auparavant gérés par le CIAS. Cette réorganisation s'est accompagnée de la création d'un pôle « Petite enfance » au sein de la Communauté de communes et a entraîné le transfert de 49 agents initialement affectés à ce service.
- La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale a introduit notamment une obligation pour les employeurs publics de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque prévoyance de leurs agents à compter du 1er janvier 2025, puis à celle des risques frais de santé à compter du 1er janvier 2026, ainsi que des niveaux minimums de couverture pour chacun des risques.

A cet effet, le Président a donné mandat au CDG2B afin de mener la mise en concurrence.

Chiffres clés 2024

Masse salariale

-BUDGET GENERAL :	2.499.261 €
-EAU ACQUA PUBLICA BALANINA :	144.407 €
-ASSAINISSEMENT AFFERMAGE :	85.900 €
-DECHETS :	164.751 €
-GEMAPI :	147.938 €
-CIAS :	2.061.369€
-SAAD :	236.008€

Élaboration de
2052 paies

Réalisations de
883 actes
administratifs
(contrats et
arrêtés)

Organisations de
3 séances du CST

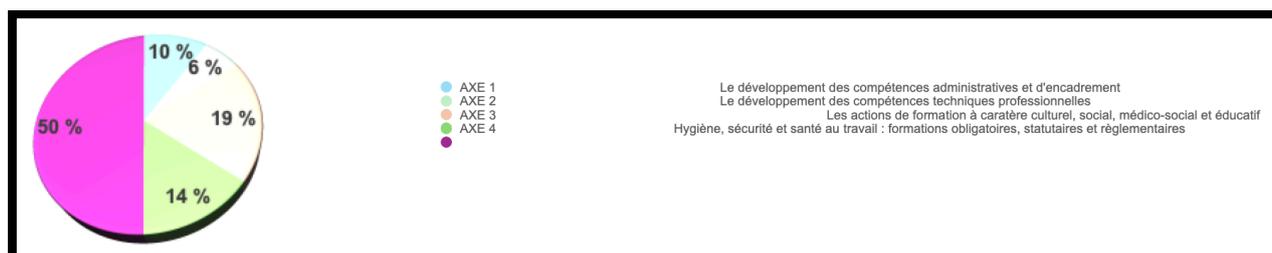
Le personnel en chiffres :
121 fonctionnaires et 35 contractuels

Répartition des agents par catégorie :

A : 15
B : 10
C : 131

Formations 2024

En 2024, 90 agents de la collectivité ont bénéficié d'une formation, totalisant 379 jours de formation :



OPÉRATIONS IMMOBILIERES / BATIMENTS / RESEAUX

Présentation et missions

Le Service technique est chargé de la maintenance et de la mise en œuvre d'opérations de travaux (bâtiments et réseaux) en vue de répondre aux besoins de la population en matière de services relevant des compétences de l'intercommunalité. Il est en charge de la passation des marchés publics, de leur suivi administratif ainsi que du suivi des chantiers.

Actions 2024

L'année 2024 a vu l'achèvement de deux opérations :

- Surélévation du siège de la CCIRB : extension du siège offrant une véritable salle de réunion pour le Conseil communautaire et 300 m² supplémentaires de bureaux.

Le coût global de cette opération s'est élevé à 1 948 750,32 € TTC (frais d'études et de travaux).

- Création d'une micro-crèche sur la commune de Muru : 7^{ème} établissement d'accueil de jeunes enfants du territoire.

Le coût total de cette opération s'élève à 404 073.15 € HT soit 448 281.15 TTC.

D'autres projets se sont poursuivis :

- Construction d'une résidence autonomie sur la commune de Santa-Reparata : établissement médico-social qui aura pour mission d'accompagner les personnes âgées autonomes pour un mieux vivre ensemble en leur permettant de préserver leur autonomie.
- Réhabilitation de l'institut des filles de Marie à L'Île-Rousse : création d'un équipement culturel et touristique à double vocation : accueillir les visiteurs de passage de la région et animer la ville culturelle du territoire toute l'année. L'opération suit son cours, les phases 1 et 2 des travaux sont terminées, pour un montant de 1 066 982.07€HT. La Phase 3 est en cours d'exécution.

- Construction d'une salle de conférence à L'Île-Rousse : attenante à l'institut des filles de Marie, elle contribuera à animer le centre d'interprétation. Le Permis de construire a été obtenu.
- Reconversion d'une maison de maître (Casa Franzini) en gîte d'étape sur la commune de Pietralba : Maison de maître située au cœur du village, la casa Franzini constitue le lieu idéal pour créer une offre d'hébergement dédiée notamment aux randonneurs et permettrait ainsi de mailler le territoire (connexion par les sentiers avec la maison forestière de Tartaghjine, accès à la forêt).

La phase 1 de dépollution et mise en sécurité a été réalisée pour un montant de 395 367.11 € TTC (frais d'études et de travaux). La phase 2 est en cours.

Composition du service

- 1 directrice générale des services techniques
- 1 assistante de direction

Projets 2025

Construction d'une résidence autonomie sur la commune de Santa-Reparata : achèvement de l'opération pour un coût global de : 3 882 404.25 € HT

Scénographie du Centre d'interprétation et d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal de L'Île-Rousse - Balagne : attribution du marché de travaux

Construction d'une salle de conférence à L'Île-Rousse : début des travaux pour un montant de 470 369.10€HT.

Reconversion d'une maison de maître (Casa Franzini) en gîte d'étape sur la commune de Pietralba : attribution du marché de travaux de second œuvre

Gestion des eaux pluviales : curage du Padule





URBANISME - APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Un appui aux communes, une sécurisation des décisions

Présentation et missions

La Communauté de communes a créé un service commun d'application du droit des sols.

Ce service permet de reprendre les missions précédemment effectuées par l'État et de mutualiser les compétences existantes pour offrir à l'ensemble des communes un service de qualité. Ce service doit également permettre de sécuriser les décisions prises par les Maires en matière de droit des sols et d'aboutir à la réalisation d'économies d'échelle.

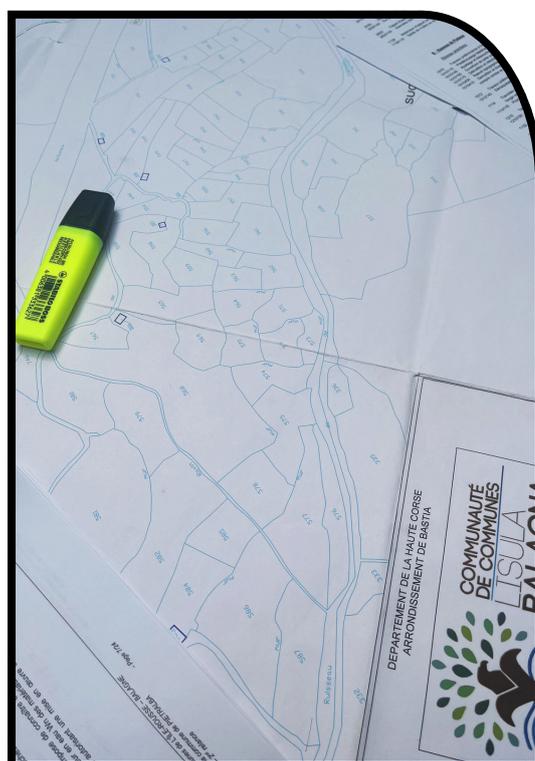
Il est précisé que la création de ce service commun n'est pas accompagnée d'un transfert de compétence. Les communes adhérentes demeurent pleinement compétentes en matière d'urbanisme sur leur territoire.

A ce jour elles sont 15 sur 22 à avoir adhéré au service commun : Belgodère, Corbara, Feliceto, L'Île-Rousse, Lama, Muro, Occhiatana, Olmi Cappella, Palasca, Pietralba, Pigna, Pioggiola, Santa Réparata di Balagna, Vallica et Ville di Paraso. Ces communes sont régies par des documents d'urbanisme divers : 6 PLU, 7 CC et 2 RNU.

Le service a la charge de l'instruction pour :

- Les permis de construire,
- Les permis d'aménager,
- Les permis de démolir,
- Les déclarations préalables,
- Les demandes de certificats d'urbanisme opérationnels,
- Les modificatifs, les transferts, les prorogations et les retraits,
- Les déclarations d'ouverture de chantier,
- Les déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

Le service est d'un conseil précieux pour les communes mais est aussi très à l'écoute des pétitionnaires.



En effet, la complexité des termes liés au code de l'urbanisme a régulièrement besoin d'être décryptés et expliqués aux interlocuteurs.

Il en est de même pour toutes les modifications législatives qui évoluent régulièrement. Les lois sont abrogées ou modifiées et cela non seulement sur le code de l'urbanisme, mais aussi sur celui du patrimoine, de la construction et de l'habitation ou encore de l'environnement. Le service de l'urbanisme a mis en place une vigie opérationnelle afin de pouvoir se tenir informé de ces changements par des formations spécialisées et régulières.

De plus, les communes révisent ou modifient plus facilement leur document d'urbanisme tels que le Plan Local d'Urbanisme, les cartes communales, d'autres se sont dirigés vers l'élaboration d'un PLU à partir du RNU. Notre service est régulièrement sollicité pour donner un avis.

Le service est en veille constante pour partager ces informations avec les communes.

Actions 2024

- En complément de l'instruction des dossiers, il a été mis en place une étroite collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France, un agent de l'OPAH et la responsable du service urbanisme. De ce fait, des visites régulières ont été effectuées sur site en présence des pétitionnaires et/ou des maîtres d'œuvre. Ces déplacements interservices (Architecte, urbanisme, OPAH, POPAC) ont permis des échanges constructifs allant toujours dans le sens d'un accompagnement bienveillant et légal du projet.
- Le service urbanisme participe à la majorité des formations du CNFPT. L'évolution des textes et des lois ne pouvant être suivie uniquement sur les sites officiels, les journées en présentiel sont non seulement efficaces mais permettent aussi des échanges avec le formateur et les autres acteurs présents.

Composition du service

1 responsable de service – Instructeur
1 agent instructeur
1 assistante

Chiffres clés 2024



Projet 2025

Préparation, avec une nouvelle méthodologie et l'aide de la Direction Départemental des Territoires, des logiciels adaptés à la dématérialisation des actes d'urbanisme, non seulement dans l'instruction mais aussi dans la réception des données et les diverses consultations.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Une dynamique pour l'avenir du territoire

Présentation et missions

Le service de développement territorial participe à la coordination et à la mise en œuvre de projets structurants. L'action du service doit répondre aux enjeux économiques, sociaux, et environnementaux du territoire de la CCIRB marqué par une faible densité de population, un contexte rural d'éloignement des services, et une nécessaire transition écologique à mener.

Ses missions principales sont de :

- Participer à la veille stratégique et à la conduite des politiques publiques locales
- Piloter des études préalables à des projets structurants
- Mobiliser les partenaires, développer et animer des projets, répondre à des appels à projets en assurant leur montage pour capter des financements
- Mettre en œuvre la transition écologique en conduisant des démarches territoriales innovantes
- Développer les mobilités alternatives, encourager les projets EnR, assurer l'adaptation au changement climatique

Actions 2024

Mobilité

Acquisition d'une joëlette dans le but de la mettre à disposition du plus grand nombre afin de favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap aux activités de pleine nature et ainsi valoriser nos espaces naturels de manière inclusive. Il s'agit de valoriser l'image d'un territoire accueillant et accessible à tous



Modification de l'intérêt communautaire pour intégrer « la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie et des équipements nécessaires à la mobilité active inscrits au Schéma Directeur des Mobilités Actives.

Modification des statuts de la CCIRB par arrêté préfectoral n° 2B-2024-10-17-00001 pour intégrer une compétence supplémentaire « intervention en dehors du RT (Ressort Territorial) pour un service de transport en commun organisé sur délégation de la Collectivité de Corse » afin de pouvoir assurer la desserte de l'aéroport de Calvi

Recrutement de la **Chargée de mission mobilité active** afin de mettre en œuvre le Schéma Directeur des Mobilités Actives et le programme « Territoires Cyclables »

Signature de la **Convention de financement n°14089527 de l'État** pour l'aménagement des itinéraires « L'Île-Rousse – Balagne à vélo » inscrits au programme **Territoire Cyclable** du Fonds des mobilités actives. Financement de 48,90 % des dépenses dans la limite de 2 000 000 € d'aide de 2025 à 2030.

Adhésion au CEREMA



Coopération européenne

Lancement officiel du **projet INTERREG-MARITTIMO Communautés résilientes** :

- Échange d'expériences et optimisation des services aux populations avec des territoires similaires afin d'optimiser les services offerts aux populations rurales, en s'appuyant sur les bonnes pratiques et les réussites observées.
- Création d'un canal de dialogue permanent avec les administrations locales et européennes pour aborder les défis spécifiques des territoires ruraux et élaborer des solutions adaptées.
- Participation à l'élaboration d'une gouvernance commune transfrontalière pour les territoires ruraux, afin de créer un cadre et des procédures de mise en œuvre favorisant la résilience des territoires défavorisés.
- Conduite d'expérimentations spécifiques : sur l'implantation d'un espace de coworking dans des zones rurales et sur l'optimisation du service de transport public intercommunal.



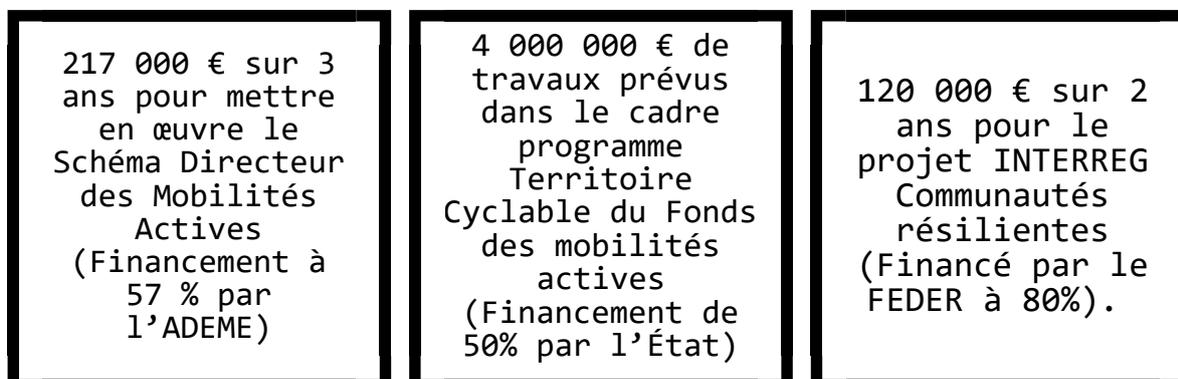
Lancement officiel du **projet de coopération décentralisée Food sovereignty Ecotourism Agroecology Sustainable Territory FEAST**

- Renforcer l'économie agroécologique et agroalimentaire
- L'articuler à une planification territoriale et engager des projets prioritaires
- Conforter une gouvernance intégrée entre politiques territoriales de résilience, agroécologie et agroalimentaire

Composition du service

- 1 responsable de service
- 1 secrétaire
- 1 chargée de mission mobilités actives

Chiffres clés 2024



Projets 2025

Actions de promotion et de sensibilisation en incitant la participation des citoyens à des événements en faveur de la mobilité active :

- Organisation d'une animation de promotion des déplacements à vélo adossée à l'évènement national « Mai à Vélo »
- Organisation d'une animation de promotion de la mobilité active à l'occasion de la « semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 Septembre »
- Promotion de la pratique du vélo et des actions de la CCIRB en faveur de la mobilité active lors du « Corsica Bike Festival » du 24 au 26 Octobre.

Mise en œuvre du Savoir Rouler à Vélo (SRAV) dans les écoles du territoire.

Mise en œuvre du SDMA via l'appel à projet Territoire Cyclable :

- Réalisation une étude de faisabilité technique des itinéraires afin de débiter le programme des travaux.
- Mise en place de la desserte de l'aéroport de Calvi avec un véhicule électrique 9 places
- Expérimentations Coworking et Mobilité dans le cadre du projet INTERREG Communautés Résilientes

1ers échanges de bonnes pratiques dans le cadre du projet FEAST

Candidature du Projet de coopération INTERREG Marittimo Gareible (300 000€ sur 3 ans dont 80% financés par le FEDER).

SERVICE AGRICOLE

Un levier pour l'autonomie alimentaire

Présentation et missions

Le service agricole de la Communauté de communes a pour vocation de soutenir, structurer et développer les initiatives locales en matière d'agriculture durable, de circuits courts et de valorisation des productions locales.

Il œuvre à la fois pour accompagner les agriculteurs du territoire, favoriser l'autonomie alimentaire et renforcer les liens entre production agricole et services à la population (approvisionnement de l'épicerie sociale, restauration collective, éducation à l'alimentation, etc.).

Le service assure également la gestion de parcelles agricoles.

Actions 2024

2 500 m² cultivés, permettant la production d'environ 2 tonnes de légumes (une quinzaine de variétés différentes).

Approvisionnement de l'épicerie sociale et solidaire du CIAS, du restaurant scolaire de Santa-Reparata-Di-Balagna, du restaurant d'application du lycée de Balagne ainsi que de l'épicerie de Belgodère.

Gestion d'un verger d'agrumes.

Acquisition d'un foncier de 4 ha dans la plaine du Reginu pour développer l'activité.

Participation aux travaux sur Territorialisation de la planification écologique – Groupe Agriculture / Foncier organisés par l'État.

Mise en place d'un dispositif de soutien à la filière locale d'élevage, intégrant une dimension patrimoniale et culturelle, par l'approvisionnement des cantines scolaires et des établissements collectifs en viande locale à la période de Noël.

Organisation d'une réunion d'information sur la mobilisation des aides du dispositif Pacte pour les haies en partenariat avec l'Interbio de Corse.

Composition du service

1 directrice
1 ouvrier agricole



Projets 2025

Pour l'année 2025, le service agricole entend renforcer son action à travers le développement du pôle agricole intercommunal. Ce pôle a pour ambition de devenir un véritable centre de ressources, assurant le lien entre tous les acteurs du territoire.

Plusieurs projets structurants sont en cours, dont la réalisation de purée de légumes à destination des crèches du territoire avec les légumes produits sur l'exploitation, visant à renforcer les liens entre production locale et alimentation des tout-petits.

Des actions sont également prévues en matière de valorisation des productions et d'accompagnement de porteurs de projets agricoles grâce à des études qui vont être menées au cours de l'année ainsi que des animations pédagogiques auprès des scolaires afin de sensibiliser les plus jeunes à l'agriculture, à l'environnement et à l'importance d'une alimentation saine.

Le service poursuivra ainsi son engagement pour une agriculture locale, résiliente et ancrée dans les besoins du territoire.

Candidature à la labellisation Aire Agricole de Résilience Climatique du Plan Climat Méditerranée

Chiffres clés 2024

2500 m²
cultivés

2 tonnes
de légumes
produits

4 structures
bénéficiaires

4 500 €
coût de
l'opération de
soutien à la
filiale élevage
de Noël 2024



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Un service public de l'eau équitable,
durable et maîtrisé

La régie Acqua Publica Balanina

Présentation et missions

La Régie Acqua Publica Balanina a été créée en 2019. Elle a pour mission d'assurer la gestion intégrée de l'eau potable et de l'assainissement collectif sur 17 communes (Belgodère, Costa, Feliceto, Lama, Mausoléo, Muro, Nessa, Novella, Occhiatana, Olmi-Cappella, Palasca, Pietralba, Pioggiola, Speloncato, Urtaca, Vallica, Ville Di Paraso) pour les services d'eau potable et d'assainissement collectif, ainsi que sur 22 communes au titre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Le territoire desservi compte 6 741 habitants. Le réseau d'eau potable, long de 90 km, comprend environ 4 200 compteurs. Environ 3 500 abonnés bénéficient du service collectif d'assainissement. Ces indicateurs soulignent l'étendue du service public de l'eau et de l'assainissement géré par la régie sur ce territoire.

Les missions principales des agents de terrain sont les suivantes :

- Réalisation de branchements pour les nouveaux abonnés.
- Maintenance et entretien du réseau de distribution.
- Détection et réparation des fuites.
- Réalisation de petits travaux sur le réseau.

La régie dispose d'un ensemble d'infrastructures important pour garantir la qualité de l'alimentation en eau et le traitement des eaux usées.

Le service d'eau potable comprend 25 réservoirs de stockage et de distribution, alimentés par plus de 20 captages de sources et forages situés en zone de montagne.

Le service d'assainissement collectif s'appuie quant à lui sur 16 stations d'épuration, utilisant des technologies de disques biologiques ou de filtres plantés de roseaux.

Actions 2024

La Régie Acqua Publica Balanina a consolidé son organisation et amélioré les performances de ses réseaux grâce aux investissements réalisés. Elle assure une gestion rigoureuse du service et des infrastructures adaptées aux besoins du territoire.

L'année a été marquée par la réalisation de plusieurs investissements structurants sur les réseaux d'eau et d'assainissement de la régie. Les principaux chantiers conduits sont les suivants :

- Muro - Réhabilitation complète du réseau d'eau potable et d'assainissement – 507 976 €
- Occhiatana (secteur Tesa) - Extension du réseau d'eau potable et d'assainissement – 39 507 €
- Feliceto - Réhabilitation du réseau d'eau potable – 600 892 €

Ces travaux illustrent l'engagement de la régie à moderniser ses infrastructures, afin d'assurer un service public de l'eau de qualité pour les communes desservies.



Composition du service

1 responsable de service
1 chargé du suivi des travaux
1 agent comptable et administratif
5 agents de terrain

Chiffres clés 2024

6 741
personnes
desservies

90 km de
réseau d'eau
potable

4 200
compteurs
d'eau potable

3 500 compteurs
d'assainissement
collectif

Projets 2025

Pour l'année 2025, la régie prévoit de poursuivre les actions d'entretien, de modernisation du réseau et d'investissement, afin d'assurer durablement la qualité de l'alimentation en eau potable et du service d'assainissement pour l'ensemble des abonnés desservis.

- Étude pour la création d'une STEP sur la commune de Mausoleo
- Réhabilitation de la STEP d'Olmi-Cappella
- Réhabilitation de la STEP de Feliceto et des réseaux d'assainissement
- Fin de l'extension et du raccordement des quartiers de Pietralba au réseau d'assainissement collectif
- Mise à jour du schéma directeur sur la commune de Nessa.

Les DSP

Pour les communes de Corbara, Pigna, L'Île-Rousse, Monticello et Santa-Reparata, depuis le 1er avril 2020, la gestion du service public d'eau potable de la CCIRB est assurée en délégation par l'OEHC, la gestion de l'assainissement collectif est assurée en délégation par Kyrnolia.

Présentation et mission

Missions du service technique de la CCIRB

Le service technique assure la maîtrise d'ouvrage et veille au bon fonctionnement général du service, même lorsqu'il est délégué. Ses missions incluent :

- Suivi du contrat de DSP : Contrôle du respect des engagements contractuels par le délégataire, analyse des rapports annuels du délégataire, réunions de suivi technique et administratif.
- Pilotage stratégique : Planification des investissements à long terme (renouvellement des réseaux, modernisation...), définition des orientations politiques de l'eau et de l'assainissement.
- Contrôle technique et financier : Vérification de la qualité du service rendu, suivi des indicateurs de performance (fuites, rendement du réseau, conformité...) examen des dépenses et recettes, validation des budgets prévisionnels du délégataire.
- Relation avec les usagers : Réception des réclamations en cas de litiges avec le délégataire, communication auprès du public (tarifs, travaux, coupures d'eau...).
- Maîtrise d'ouvrage des travaux structurants : Réalisation ou pilotage de projets majeurs (stations d'épuration, réservoirs, interconnexions...).

Missions du délégataire (exploitant)

Le délégataire est en charge de l'exploitation du service dans les conditions définies par le contrat de DSP. Il assure principalement la maîtrise d'œuvre de l'exploitation. Ses missions comprennent :

- Production et distribution d'eau potable (OEHC) : Captage, traitement et pompage de l'eau, Entretien, exploitation et renouvellement courant des réseaux, Surveillance de la qualité de l'eau (analyses, conformité sanitaire...).
- Collecte et traitement des eaux usées (KYRNOLIA) : Entretien et exploitation du réseau d'assainissement, Fonctionnement des stations d'épuration, Conformité environnementale (déversements, boues, rejets...).
- Entretien et maintenance : Réparation des fuites, branchements, équipements, Entretien préventif et curatif des installations, Renouvellement des petits matériels (pompes, compteurs...).
- Gestion clientèle : Facturation, relances, encaissements, gestion des contrats d'abonnement, traitement des réclamations techniques ou commerciales.
- Transmission annuelle d'un rapport d'activité au service technique incluant : résultats financiers, indicateurs de performance, travaux réalisés et incidents.



Actions 2024

L'année 2024 a vu l'achèvement de deux opérations :

Restructuration des réseaux d'eau potable et d'assainissement au lieu-dit Vaitanacce sur la commune de L'Île-Rousse

Opération de réorganisation des réseaux d'alimentation d'eau potable et d'assainissement des résidences Scaletta et Isula Piana situées lieu-dit Vaitanacce pour un coût global de :

- 193 592,02 € TTC (études et travaux) pour la partie Eau Potable ;
- 147 962,08 € TTC (études et travaux) pour la partie Assainissement.

Restructuration du réseau d'eau potable et extension du réseau d'assainissement au lieu-dit Alzia sur la commune de Santa-Reparata

L'opération a consisté en la restructuration des réseaux d'eau potable/d'eaux usées de la Commune de Santa-Reparata-di-Balagna au niveau du hameau de Alzia pour un coût global de :

- 312 808,34 € TTC (études et travaux) pour la partie Eau Potable ;
- 106 725,48 € TTC (études et travaux) pour la partie Assainissement.

D'autres projets se sont poursuivis

Mise à jour du Schéma Directeur de l'assainissement des eaux usées du bassin de vie de L'Île-Rousse

L'intercommunalité a lancé une mission de Maîtrise d'œuvre pour améliorer la gestion des eaux pluviales. En parallèle, pour éliminer tous les défauts d'intrusion d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées ou inversement, la Communauté de Communes souhaite donc réaliser un diagnostic de ses réseaux d'eaux usées pour identifier précisément ses défauts.

La mission a été confiée au Bureau d'Etudes Insulaire (BEI) qui a commencé les investigations sur site (tests à la fumée, tests au colorant, reconnaissances visuelles des regards : passages caméra). Ceci conduira à l'élaboration d'un programme de travaux.

Projets 2025

Réalisation d'une extension de réseaux sur la commune de Corbara : pour un cout global estimé à 130 000€HT

Réorganisation du réseau d'adduction en eau potable alimentant le réservoir de Pigna : pour un cout global estimé à 197 000€HT



LE CENTRE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

Un outil pour l'efficacité territoriale

Présentation et missions

Le CTI a été créé en 2022. Situé dans la zone industrielle de Corbara, il inclut tous les services techniques : le service déchets, les agents d'entretien des sentiers et les agents de la GEMAPI.

Le site a été conçu pour offrir aux agents un environnement de travail confortable et fonctionnel. Il comprend des vestiaires, douches, toilettes, bureaux, salles de réunion, une cuisine équipée et un espace repas.

Le CTI dispose également d'un parking sécurisé destiné aux véhicules techniques, notamment les poids lourds utilisés pour la collecte des déchets. Une station de lavage est également mise à disposition afin de faciliter l'entretien des véhicules.

Le garage intercommunal, structure technique au service de l'intercommunalité, assure des fonctions essentielles au bon fonctionnement du parc automobiles des services techniques.

Ses missions s'articulent autour des axes suivants :

1/Entretien et réparation des véhicules de service :

Le garage intercommunal veille à la maintenance préventive et corrective de l'ensemble des véhicules appartenant à la CCIRB (véhicules utilitaires, poids lourds, engins spécialisés...). Cette mission comprend notamment :

- Les opérations courantes d'entretien (vidanges, pneumatiques, frein...),
- Les interventions de réparation mécanique ou électrique,
- La préparation et le suivi des contrôles techniques.

2/ Gestion administrative et technique du parc :

Le service est chargé d'assurer un suivi rigoureux des dossiers techniques et réglementaires relatifs aux véhicules, incluant :

- La tenue à jour des fiches de suivi,
- La gestion des échéances légales (contrôle technique, assurances...),
- L'établissement de bilans d'état et de rapports techniques,
- L'évaluation de l'état du parc afin d'en optimiser l'usage et la durée de vie.

Composition du service

1 responsable de site
2 mécaniciens

Chiffres clés 2024



COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS

Construire une culture du tri

Présentation et missions

La CCIRB est compétente pour la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Le traitement et la valorisation des déchets ménagers ont été transférés au SYVADEC qui gèrent les infrastructures techniques : quai de transfert des déchets ménagers (Monticello), centre de regroupement du tri (Calvi) et recycleries (Lama et Corbara).

La collecte est organisée en services :

- Déchets ménagers (OM) et tri sélectif
- Cartons
- Encombrants

La CCIRB fait de la sensibilisation une priorité, mettant en œuvre diverses actions pour informer et impliquer les habitants. Des campagnes de communication régulières, des ateliers éducatifs ainsi que des actions lors des événements festifs sur le territoire sont organisés tout au long de l'année. Ces initiatives visent à encourager les comportements responsables en matière de gestion des déchets, tels que le tri et la réduction des déchets à la source.

L'objectif est de créer une prise de conscience collective et de favoriser l'adoption de pratiques durables pour préserver l'environnement et améliorer la qualité de vie de tous.

Actions

Au cours des dernières années, la communauté de Communes a mis en œuvre plusieurs actions importantes afin de sensibiliser ses habitants au tri des déchets :

- Création d'un Point d'Apport Sécurisé situé à Losari,
- Création d'un point de collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) situé sur le point d'apport sécurisé de Losari, facilitant ainsi le dépôt de ces déchets par les professionnels de santé,
- Mise en place d'une collecte en porte à porte pour les professionnels de la restauration sur L'Île-Rousse et sa périphérie,
- Déploiement de colonnes à cartons afin de simplifier le dépôt des cartons pour les usagers,
- Développement de la collecte en porte à porte des encombrants,
- Distribution de composteurs individuels en collaboration avec le SYVADEC : 1329 composteurs distribués sur le territoire.
- Mise en place de caméras de vidéosurveillance, en accord avec les Maires des communes concernés.

Composition du service

2 chefs de services OM/Tri sélectif
1 chef de service Cartons/Encombrants
11 chauffeurs
12 rippeurs
5 ambassadrices du tri



Chiffres clés 2024

9 974 tonnes collectées dont

2 050 tonnes de collecte sélective

5 363 tonnes de résiduels (OM)

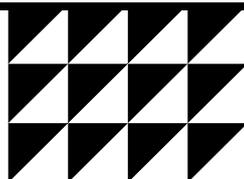
178 tonnes de biodéchets

54 tonnes de textiles

2 329 tonnes de valorisables collectées en recyclerie

Taux de tri : 44,73% en PAV.

75% au PAS de Losari.



Projets 2025

- Ouverture de nouveaux PAS,
- Finalisation du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) qui sera effectif en 2026,
- Approbation du règlement de collecte,
- Développement de la collecte des cartons en porte à porte pour les professionnels sur l'ensemble du territoire,
- Poursuite du renouvellement des bacs sur les points d'apports volontaires,
- Poursuite de la mise en place des caméras sur les PAV,

Qu'est-ce que le PAS ?

Le PAS est un point de collecte au sein duquel les administrés viennent déposer leurs déchets triés sous la surveillance d'un ambassadeur du tri. Ces lieux de collecte de déchets permettent de délivrer une information claire et précise sur les enjeux du tri à la source et d'obtenir un tri efficace par la responsabilisation et la participation des usagers. Ils permettent également d'optimiser la collecte des déchets.

Une commission pour la prévention des déchets

Cette commission avait pour mission de formuler des propositions d'amélioration à destination des acteurs de la politique locale en matière de collecte et traitement des déchets.

Après plusieurs rencontres avec les différents services de la CCIRB et réunions entre membres, la Commission a identifié différentes problématiques et formulé des propositions. Ces actions visent à améliorer et à favoriser le tri sélectif des déchets ménagers.

La Commission, à travers sa Présidente Mme Sylvie Romani, a présenté les propositions d'actions en termes de relations avec le SYVADEC, gestion du personnel, tournées et moyens matériels.

DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE

Assurer la sécurité du territoire

Présentation et missions

DECI

La défense extérieure contre l'incendie a pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau, publics ou privés, identifiés à cette fin.

- Fournir et entretenir un nombre suffisant d'installations de lutte contre l'incendie compte tenu des risques à défendre (Poteaux et bouche incendie)
- Vérifier que la pression et le débit d'eau sont suffisants

DFCI

La défense des forêts contre l'incendie a pour objet la mise en place d'équipements dans chaque massif sensible pour le cloisonner, en faciliter la surveillance, permettre l'accès et la sécurité des secours et assurer la permanence de l'eau.

Composition du service

1 responsable de service
1 agent de terrain

Actions 2024

Recrutement d'un agent pour les missions techniques de terrain.
Formation à la vérification des poteaux et bouches incendie.

DECI

Campagne de vérification des Points d'eau (PEI)
Remplacement de poteaux incendie
Étude de nouvelles implantations de PEI à la demande des communes et en concertation avec le SIS2B

DFCI

Mise en service de la bâche souple de 120 m³ au col de Battaglia
Travail en collaboration avec les Forestiers Sapeurs, le SIS2B et les services de l'État pour la finalisation de la Zone d'Appui sur la commune de Palasca
Intervention auprès de la Collectivité de Corse pour l'étude et la réalisation d'interface de protection autour des villages

Chiffre clé
2024

261 PEI
vérifiés

Projets 2025

DECI

Campagne de remplacements des PEI
Campagne de création de PEI

DFCI

Régularisation des servitudes des zone d'appui à la lutte avec les services de l'Etat

NATURA 2000

Agir pour la biodiversité

Présentation et missions

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces qui tienne compte des préoccupations économiques et sociales : les activités humaines et les projets d'infrastructure sont possibles en site Natura 2000. Pour éviter les activités préjudiciables à la biodiversité, les projets susceptibles d'avoir des incidences sur les espèces et habitats protégés doivent être soumis à évaluation préalable ;

CCIRB : Structure porteuse du site FR9412007 Vallée du Reginu

La structure porteuse élabore et met en œuvre les actions du Document d'objectifs. Il s'agit de mobiliser tous les acteurs du territoire afin d'agir pour la conservation du réseau dans le périmètre du site Natura 2000.

Composition du service

1 animateur Natura 2000

Chiffre clé 2024

**19 évaluations
d'incidence
instruites**

Actions 2024

Suivi de la population de milan royal réalisé par le conservatoire d'espaces naturels Corse
Étude parcellaire et travail de concertation avec les exploitants agricoles en soutien du CEN Corse en vue d'une ouverture du milieu.
Réalisation d'un livret de communication sur les espèces d'oiseaux protégés sur le site
Évaluations d'incidence Natura 2000 dans le cadre de projets soumis à autorisation d'urbanisme



Projets 2025

Signature d'une convention avec le CEN Corse pour une durée de trois ans pour la réalisation des actions suivantes :
Suivi de Milan Royal – Suivi de la population des espèces communautaires diurnes et nocturnes avec une attention particulière pour le hibou moyen duc.
Action d'ouverture du milieu
Animation avec les enfants des ACM
Distribution du livret de communication sur les espèces d'oiseaux protégées
Renouvellement de notre titre de structure porteuse et animatrice du site vallée du Reginu
Prise en charge du site Anciennes mines de Losari abritant des chauves-souris

SENTIERS

Valoriser nos chemins

Présentation et missions

Le Service Sentiers de la CCIRB a pour mission d'assurer l'entretien, la valorisation et la sécurisation des sentiers pédestres et des espaces naturels aménagés sur le territoire communautaire.

Il constitue un acteur essentiel du développement touristique durable, de la préservation du patrimoine et de la qualité de vie des habitants.

En 2024, le service a poursuivi ses missions prioritaires en matière de réhabilitation, d'entretien, d'assistance technique et d'accompagnement d'évènements sportifs et culturels.

Composition du service

1 responsable de service
4 agents de terrain

Actions 2024

Entretien et sécurisation des sentiers (déroussaillage, taille, élagage, nettoyage).

Pose et maintenance de la signalétique (panneaux, marquages, balisage)

Création d'un sentier du patrimoine à Speloncato

Ouvertures de nouveaux tronçons en lien avec les communes membres

Entretien du Kilomètre vertical de Feliceto

Intervention de préparation de sentiers pour la manche de coupe de France de VTT lors du Corsica Bike Festival

Intervention de préparation de sentiers pour la course trail A Petralbinca

Inscription des sentiers d'intérêt communautaire au Plan Territorial des Itinéraires et Promenades et de Randonnées pédestres : nouvelle signalétique standardisée à l'échelle nationale



Chiffres clés 2024

33 580 ml de sentiers entretenus dont 8 280 ml de sentiers VTT

+ de 300 km de sentiers ouverts

Entretien du KV Feliceto : 4 600ml

Projets 2025

Ouverture du sentier du Patrimoine de Speloncato

Campagne d'entretien hivernale et estivale

Balisage des sentiers d'intérêt communautaire inscrits au PTIPR par les services de la Collectivité de Corse

Interventions de préparation des sentiers pour les évènements du territoire

GEMAPI

Protéger les populations et les milieux

Présentation et missions

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des zones humides

Le volet « prévention des inondations » de la GEMAPI est plus particulièrement constitué par les actions de type "aménagement de bassins versants" et bien sûr "défense contre les inondations et contre la mer", sans qu'il soit interdit de recourir aux autres actions. Ainsi, le bon entretien des cours d'eau contribue à ce que les conséquences d'une crue ne soient pas aggravées par la présence d'embâcles.

Le service GEMAPI de la CCIRB a été créé en octobre 2023.

Réalisations et actions 2024

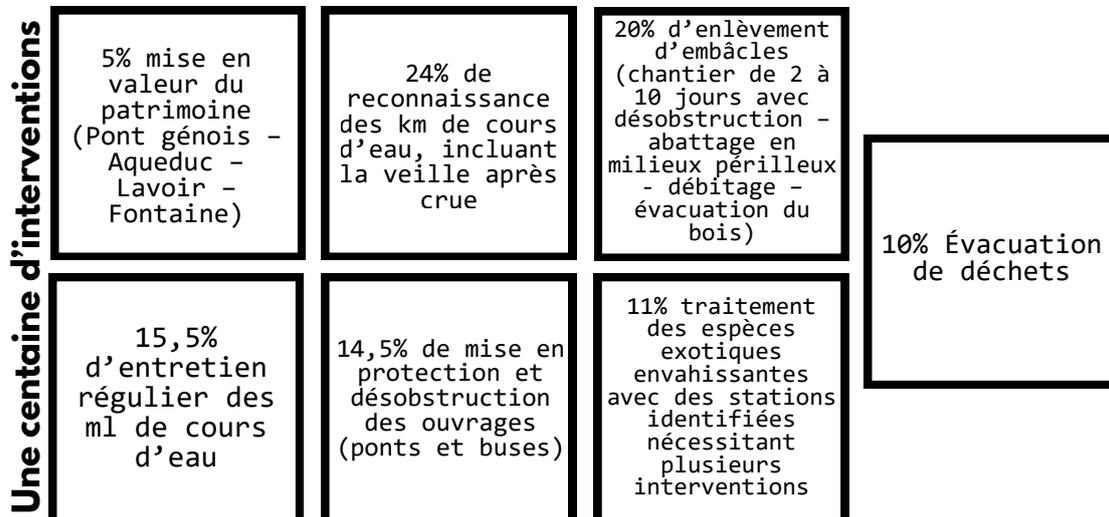
- Traitement des espèces végétales exotiques envahissantes
- Entretien des cours d'eau
- Protection des ouvrages
- Lit mineur remis en fonctionnement
- Mise en valeur du patrimoine
- Veille/Reconnaissance lors de forts épisodes pluvieux
- Dépollution
- Enlèvement d'embâcles
- Vérification de la qualité des eaux

Composition du service

1 Responsable de service
3 agents d'entretien de rivières



Chiffres clés 2024



Projets 2025

Formation des agents à la reconnaissance de la faune aquatique envahissante
Participation avec la fédération de pêche à la préservation des truites en période d'étiage
Convention avec la pépinière de la Collectivité de Corse pour végétaliser des berges
Finalisation des études sur la compétence GEMAPI et les Espèces exotiques envahissantes
Lancement de l'étude hydraulique et hydromorphologique sur bassin versant du Giovaggio

HABITAT - LOGEMENT - TERTIAIRE

Un habitat digne et durable pour tous

Présentation et Missions

La politique territoriale en matière d'habitat et de rénovation de la CCIRB repose sur plusieurs initiatives structurantes visant à répondre aux besoins locaux et à améliorer les conditions de vie des habitants :

- **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat- Renouvellement Urbain (OPAH-RU)**

La CCIRB a mis en place une nouvelle OPAH-RU avec volet Copropriétés Dégradées, couvrant ses 22 communes, pour un budget total de près de 6 millions d'euros. Ce dispositif vise à :

- Rénover et adapter les logements pour répondre aux normes modernes de confort et d'efficacité énergétique.
- Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.
- Réhabiliter les copropriétés fragiles, notamment en milieu rural.
- Encourager les propriétaires à remettre des logements vacants sur le marché locatif à long terme pour répondre à la forte demande de logements.

Ces efforts incluent également un accompagnement pour les ménages âgés ou précaires, afin de favoriser leur maintien à domicile tout en luttant contre l'isolement.

- **Programme de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC)**

Ce programme complémentaire aide les copropriétés désorganisées et/ou inorganisées à retrouver une structure fonctionnelle leur permettant de bien gérer et entretenir leur immeuble ou, le cas échéant, de réaliser des travaux grâce au soutien du dispositif de l'OPAH-RU.

- **Service de rénovation énergétique du tertiaire public**

Ce programme accompagne les communes dans leurs projets d'optimisation et de rénovation énergétique de leurs bâtiments tertiaires. Il identifie les bâtiments publics tertiaires, les caractérise, mesure et analyse les consommations et le confort et formule des préconisations. Il accompagne ensuite les collectivités pour la réalisation des études et le choix du scénario de rénovation énergétique.

- **A Casa balanina di l'allogghi è di i casamenti**

Un guichet unique a été créé pour centraliser les démarches administratives et techniques liées aux projets de rénovation et de soutien à l'habitat. Cette structure facilite l'accès des habitants aux aides et aux conseils des agents du service habitat mais également des partenaires accueillis lors de permanences.

Réalisation et Actions

Durant la période janvier 2024 à décembre 2024, 451 personnes ont été conseillées à la maison de l'habitat. En très grande majorité (73%) ce sont des propriétaires occupants qui viennent solliciter des conseils.

Les demandes traitées dans le cadre de l'OPAH-RU concernent principalement des travaux de rénovation énergétique puis, dans une moindre mesure, des travaux d'adaptation du logement à l'autonomie des personnes et enfin, des travaux de rénovation globale de logements vétustes. Pour autant, les dossiers déposés pour financement concernent principalement des demandes d'adaptation des logements à l'autonomie. La difficulté d'obtenir un devis de rénovation énergétique d'un logement établi par une entreprise labellisée RGE est un frein majeur.

La mise en œuvre du POPAC a permis :

- D'accompagner les 4 copropriétés, issues de la précédente OPAH, qui avaient engagé leurs travaux en 2019. A noter que pour 3 d'entre elles (14 rue de Nuit, 18 rue Paoli et 18 avenue Paul Doumer), les travaux sont achevés et les dossiers de subventions de l'Anah ont été soldés (Montant des 3 opérations 988 588 € TTC) La copropriété du 2 place Paoli termine ses travaux (la demande de solde de subventions de l'Anah doit être déposé courant de l'été 2025).
- D'accompagner les 11 copropriétés sélectionnées pour un accompagnement renforcé. Si aucune d'entre elles n'a pu intégrer le volet copropriétés dégradées, l'enjeu demeure afin qu'elles puissent mettre en place une gestion pérenne sur le long terme et sortir du cycle de dégradation dans lequel elles se situent.
- D'accompagner 1 copropriété, avenue Piccioni à l'Île-Rousse, dans son organisation, préalablement à la mise en œuvre des travaux de réhabilitation de ses façades anciennes dans le cadre de l'OPAH-RU 2022-2027.
- D'informer/former et de sensibiliser 36 copropriétés aux enjeux énergétiques et patrimoniaux, ainsi que sur le soutien technique et financier de l'OPAH RU.
- D'accompagner 6 copropriétés (4 à l'Île-Rousse et 2 à Belgodere) pour l'établissement et la publication d'un règlement de copropriété adapté.



Le service de rénovation énergétique du tertiaire public a permis d'accompagner 8 Communes (Costa, Feliceto, Monticello, Olmi-Cappella, Pigna, Pioggiola, Santa Reparata et Urtaca) dans la réalisation d'audits énergétiques de leurs bâtiments tertiaires (Mairies, écoles, salles polyvalentes, salles de sport, salles de spectacles). 5 bâtiments vont s'engager en phase travaux avec l'appui d'un maître d'œuvre.

Composition du service

1 responsable du service
1 chargée de mission OPAH
1 chargée de mission POPAC
1 chargé de mission énergie
1 chargée de relations publiques et institutionnelles
1 assistante administrative

Chiffres clés 2024

OPAH-RU	POPAC	Service Tertiaire Public
451 personnes conseillées 33 dossiers soldés 11 en paiement 23 en travaux 8 en instruction 34 en montage 889 000 € de travaux TTC 558 000 € d'aide Anah 169 557 € d'aide CdC 41 693 € d'aide CCIRB	11 copros accompagnées 36 copros sensibilisées 6 règlements de copro 1 syndic bénévole créé 4 dossiers de travaux finalisés Clôture trvx Copros : 988 588 € Aide Anah : 326 464 €	22 Communes informées 3 études thermiques réalisées en interne 8 audits énergétiques réalisés en accompagnement 4 audits énergétiques programmés 5 accompagnements vers une maîtrise d'œuvre



Projets 2025

Signature d'un second POPAC dans la continuité du premier afin de restaurer une gestion saine des copropriétés, faciliter les prises de décisions collectives et, le cas échéant, préparer les conditions d'une rénovation globale.

Signature d'un Pacte Territorial France Rénov' : Afin de renforcer les moyens du guichet unique de l'habitat et compléter les dispositifs de l'OPAH-RU et du POPAC, la CCIRB souhaite conclure avec l'Anah un Pacte territorial France Renov' en direction des publics privés, aux revenus intermédiaires et supérieurs pour les thématiques suivantes :

- La rénovation thermique de l'habitat
- La sortie de vacance, la production de loyers maîtrisés,
- La mise en valeur des immeubles présentant un intérêt architectural et patrimonial.

PATRIMOINE

Transmettre l'identité locale

Présentation et missions

Le Service Patrimoine œuvre à la connaissance, la préservation, la valorisation et la transmission du patrimoine du territoire, en lien avec les communes, les acteurs culturels et institutionnels et surtout les habitants et le jeune public.

La CCIRB s'est engagée dans la démarche de labellisation « Pays d'art et d'histoire » afin de disposer d'un véritable outil scientifique et de médiation permettant de structurer son action, c'est-à-dire vulgariser les données scientifiques afin qu'elles soient comprises du plus grand nombre.

Composition du service

1 Chargée de projet

Actions 2024

Label "Pays d'art et d'histoire" : finalisation de la dernière étape de la procédure avec la rédaction du projet culturel et patrimonial du territoire.

Patrimoine vernaculaire : Mise en place des premiers panneaux d'interprétation patrimoniale dans les communes

Sentier du patrimoine – Speloncato : Recherches historiques et rédaction des panneaux signalétiques

Journées Européennes du Patrimoine (JEP)

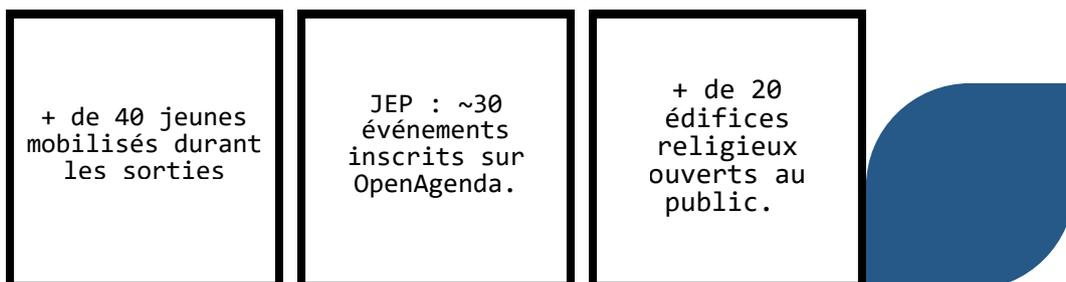
- Collecte des informations auprès des communes et acteurs associatifs ou culturels.
- Création d'un programme partagé, en collaboration avec le service communication et l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

Journées Jeunesse & Patrimoine

Trois journées thématiques ont été organisées à destination des jeunes (11–16 ans) pendant les vacances scolaires, en collaboration avec la Fabrique citoyenne :

- Randonnée culturelle entre Pigna et Corbara en partenariat avec le service éducatif de la CDC : découverte du patrimoine naturel, architectural, religieux et immatériel (artisanat) avec la visite de l'atelier de Toni Casalunga.
- Visite pédagogique du musée archéologique de Mariana.
- Journée autour de la culture du blé : découverte des lenze, aghje, fours à pain, moulins ; clôturée par un atelier cuisine avec le partenaire A Papina.

Chiffres clés 2024



Projets 2025

Label "Pays d'art et d'histoire" : Obtention du label « Pays d'art et d'histoire »

Projet : "Nant' à i passi di a memoria di Pasquale Paoli, u babbu di a patria"

Commémoration du tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli / Période : avril à décembre 2025
Actions tout public et scolaires

Journées Jeunesse & Patrimoine

- Visite du musée Pasquale Paoli à Morosaglia pour les jeunes de L'accolta giuvintù.
- Randonnée patrimoniale à la découverte de la maison du bandit à Feliceto.

Participation à des événements culturels et scientifiques



PETITE ENFANCE

Un engagement fort pour l'égalité des chances et l'accompagnement des familles

Présentation et missions

2024 a été marqué par le transfert et la réorganisation du service petite enfance du CIAS à la CCIRB avec :

- La mise en place d'un service de coordination administratif et pédagogique, nécessitant l'embauche de 2TP (1 infirmière et 1 puéricultrice)
- La reprise de gestion de 6 crèches existantes :
A Rundinella (Monticello) : crèche avec 13 agents pour 28 enfants accueillis
I Rusignoli (L'Île-Rousse) : petite crèche avec 8 agents pour 20 enfants accueillis
Cinderella (Belgodere) : petite crèche avec 6 agents pour 15 enfants accueillis
E Cardellina (Santa Reparata) : micro-crèche avec 4 agents pour 12 enfants accueillis
I Tragulini (Olmi Cappella) : micro-crèche de 4 agents pour 7 enfants
Micro-crèche de Pietralba : 4 agents pour 10 enfants accueillis
- L'ouverture d'une 7^{ème} micro-crèche, I Piulelli, sur la commune de Muro, 4 agents pour 10 enfants accueillis
- L'achat d'un « berceau » par la collectivité permettant l'accueil d'un enfant gratuitement à la demande des services de la PMI
- La labellisation AVIP, permettant sur une période donnée, une place réservée à l'accueil d'un enfant afin de permettre la réinsertion professionnelle du parent

La Communauté de communes s'est donnée comme objectif de permettre à chaque parent ou futur parent de bénéficier, quel que soit son lieu d'habitation, d'un mode de garde correspondant à ses besoins. Que les solutions de garde ne constituent plus un obstacle à la vie familiale ou à l'activité professionnelle.

La mission première du Pôle Petite Enfance est avant tout axée sur l'encadrement pour mieux accompagner l'enfant dans son développement.

Composition du service

45 agents :

- 1 infirmière puéricultrice DE
- 2 infirmières DE
- 1 éducatrice jeunes enfants
- 9 auxiliaires de puériculture
- 29 agents titulaires du CAP
- 2 agents d'animation
- 1 agent d'entretien

Actions 2024

- Formation des agents :
 - « Développement et acquisition du langage chez les jeunes enfants »,
 - « Poser les limites et exercer une autorité bienveillante et structurante »,
 - « L'accueil d'un enfant en situation de handicap »,
 - « Les signes du mal-être chez le jeune enfant », et recyclage aux gestes qui sauvent.
- 5 parcours de VAE pris en charge par la CCIRB,
- Journées de cohésion des agents : « prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres ». Travail commun sur le projet pédagogique des structures,
- Intervention de professionnels au bénéfice des enfants : un ostéopathe à raison de 2 visites annuelles pour de l'observation et détection de troubles du développement. Des ateliers musique, danse et yoga mis en place au sein des crèches par une artiste,
- La 1^{ère} édition de notre kermesse inter-crèches afin que petits et grands aient l'occasion de se rencontrer, échanger,
- Mise en place de temps d'analyse de la pratique professionnelle conformément à la législation.



Chiffres clés 2024

182 enfants
accueillis
pour
102 places

175 familles
bénéficiaires

7 crèches pour
22 communes



Projets 2025

- Poursuite de la réflexion sur la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille, la place du parent dans les établissements,
- Poursuite de l'accompagnement des agents dans leur parcours d'évolution professionnelle,
- Poursuite de la professionnalisation des agents : HACCP, Snoezelen, Portage,
- Mise en place de crèches « immersives » en langue Corse,
- Création de « A Casa Zitellina » maison ressources avec un LAEP (Lieu d'accueil enfants parents) et un RPE (Relais petite enfance),
- Mise en place d'un conseil des parents,
- Poursuite des projets artistiques,
- Poursuite des études pour l'ouverture de 2 nouvelles structures.

RESTAURATION SCOLAIRE

Accompagner la scolarité par une
restauration de proximité

Présentation et missions

Dans le cadre d'une bonne organisation des services et afin d'offrir une meilleure lisibilité du service auprès des usagers, la Communauté de communes a proposé aux communes disposant d'un restaurant scolaire de mutualiser la fourniture des repas pour le service de restauration scolaire depuis 2019.

Ainsi, la Communauté de communes gère les inscriptions, commande les repas et facture aux usagers.

La mutualisation est effectuée à titre gracieux et le coût du service commun, conformément à l'esprit communautaire, est intégralement pris en charge par la Communauté de communes.

Les communes de Corbara, L'Île-Rousse et Santa-Reparata adhèrent à ce service, permettant une continuité dans la relation avec les parents des enfants scolarisés dans ces communes.

Le personnel, l'utilisation des locaux, la responsabilité des enfants, le comportement et les sanctions relèvent de la compétence des communes.

Le service fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi pour le repas de midi.

Composition du service

1 agent administratif

Les repas sont confectionnés sur place pour le restaurant scolaire de Santa Reparata et livrés en liaison froide pour les restaurants scolaires de L'Île-Rousse et Corbara dans les conditions d'équilibre alimentaire et d'hygiène exigées par la réglementation.

Les menus sont établis par un professionnel de la diététique.

Les repas sont servis aux enfants dans leur intégralité, afin de respecter les recommandations nutritionnelles (apports en protéines, calcium, fer) énoncées dans le B.O du 28 juin 2001 en matière de restauration scolaire.

Le repas est un moment privilégié d'apprentissage du goût. Tout le personnel des restaurants scolaires est impliqué dans cette démarche d'éducation.

Les menus sont affichés à l'école, dans les cantines scolaires et publiés sur notre page Facebook.

Les demandes d'inscription et réinscription sont envoyées par mail aux parents. Elles doivent être renouvelées chaque année avant le 15 juin.

En raison de la capacité d'accueil limitée sur tous les sites, les enfants dont les deux parents ou le parent isolé travaillent ont un accès prioritaire à la cantine.

Chiffre clé 2024

190 repas
servis
en moyenne
par jour



LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Solidarités territoriales et innovation sociale au cœur de la CCIRB

La Communauté de communes de L'Île-Rousse - Balagne a choisi de renforcer et de développer sa compétence « action sociale » via son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Le CIAS a une mission de service public favorisant l'équité territoriale. Cet outil social développe et assure un ensemble de services dans les domaines de l'aide à la personne, du loisir, de l'information, de l'insertion et de la santé pour l'ensemble des habitants des 22 communes, de la petite enfance au grand âge. Il faut noter que la Communauté de communes compte un taux de pauvreté de 20,4%.

L'action sociale

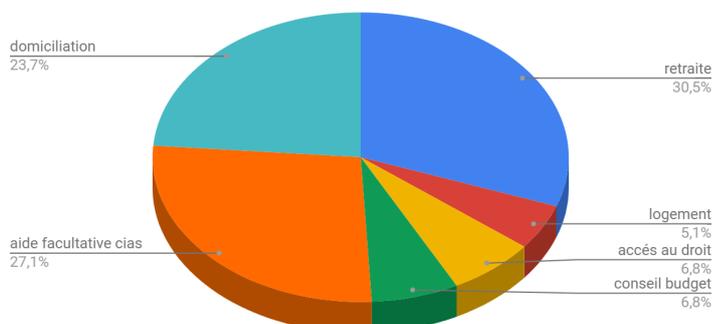
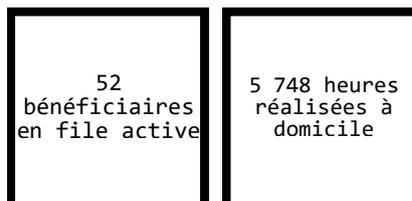
Une volonté d'agir pour les plus fragiles et réduire les inégalités

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile propose une assistance aux gestes du quotidien (entretien du logement, socialisation, aide administrative, courses...) et s'assure de la mise en œuvre de soins, lorsque ceux-ci sont nécessaires, pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique invalidante. Il s'agit de faciliter le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

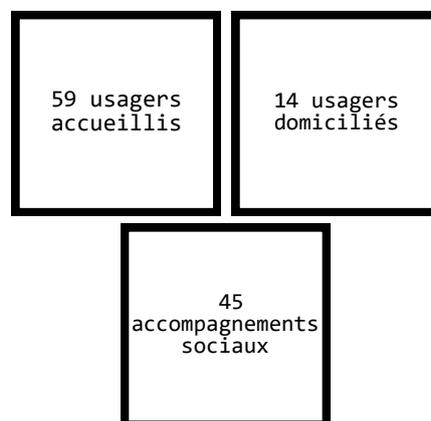
Composition du service
12 agents de terrain et 1 agent administratif

Le Service du suivi social individuel permet d'accompagner les personnes sans enfant à charge du territoire dans leurs démarches administratives ou qui font face à des difficultés sociales et/ou financières : domiciliation (donner une adresse postale aux personnes qui n'en ont pas pour des démarches administratives), aide et secours (colis alimentaire, dette de loyer ou énergétique...), accompagnement administratif, retraite, gestion budgétaire, demande d'un micro-crédit...

Chiffres clés 2024



Chiffres clés 2024



L'épicerie sociale et éducative, A buttea solidaria, a pour mission d'accompagner les personnes dans le besoin et de leur donner accès à des produits alimentaires et d'hygiène à 20% de leur prix d'achat.

De façon générale, les bénéficiaires présentent une grande hétérogénéité : personnes isolées, retraités, personnes en activité mais avec de faibles ressources, personnes en maladie longue durée, invalidité, bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi longue durée, familles monoparentales.

Ils subissent tous une grande précarité et l'accès à l'épicerie leur permet d'accéder à une alimentation de meilleure qualité.



Actions 2024

- Installation dans de nouveaux locaux, plus grands et plus accessibles
- 16 demandes d'ouverture de droits ont été formulées à l'épicerie sociale en 2024, 15 d'entre elles ont généré un accès à l'épicerie sociale.
- 28 dossiers ont eu une continuité de prise en charge de 2023 à 2024.
- 56,25% des demandes initiales ont été formulées de manière spontanée. Les personnes se sont directement présentées au CIAS pour solliciter un accès à l'épicerie sociale.
- 43,75% des demandes ont été formulées sur la base d'une orientation des services sociaux du territoire : CdC, MSA, Mission Locale Rurale et TZNR.

L'importance des orientations des prescripteurs sociaux traduit l'intérêt et la qualité du maillage avec les autres acteurs sociaux du territoire.

- 1 demande n'a pas abouti pour la raison suivante : non présentation suite à l'acceptation du dossier

Composition du service

1 responsable de service
1 agent de vente

Chiffres clés

- 43 foyers accueillis soit près de 100 personnes
- 9 130 kg de nourriture distribuée
- Distribution des légumes de la régie maraichère
- 887 passages en caisse pour 2024 soit une moyenne de 73 passages par mois
- 18 colis alimentaires d'urgence ont été distribués.

Financement

38 036€ de la Collectivité de Corse et de 15 263€ de la DDETSPP

Territoire Zéro Non-Recours aux droits (TZNR)

Ce projet vise à mobiliser les droits légaux et extra légaux des habitants de la Communauté de communes de L'Île-Rousse - Balagne pour lutter contre le non-recours aux droits. Dans une démarche d'aller vers, TZNR veut sensibiliser les habitants, évaluer leurs droits mobilisables et leur proposer un accompagnement à leur activation. Orientation par les partenaires et conventionnement avec les bailleurs sociaux afin de pouvoir cibler des lieux de résidence et être ainsi plus efficace.

Action 2024

Lancement et déploiement de la démarche

Composition du service

1 coordinatrice

Financement

138 993€ de la DDETSPP pour le projet de 3 ans, dont 46 331€ perçus sur 2024

Chiffres clés 2024

46 usagers

30 accompagnements administratifs

69 droits ouverts parmi lesquels :

RETRAITE	LOGEMENT	SOLIDARITÉ	SANTÉ	EMPLOI	ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF préalable
APA	APL	RSA	CSS - CSS PF	PPA	Domiciliation administrative
ASPA	Chèque énergie	APA	PUMA	Aides à l'insertion	CNI - Titres de séjour
Réversion	VISALE	ASF	AME	Prima Strada	Déclaration de revenus
Retraites		Aide alimentaire	AAH	ARE ASS	Indus
		Capital décès	IJ		Carte vitale
		Prime exceptionnelle CDC			Compte ghjuventù
		Surendettement			Régularisation de carrière
					Mutation logement social
					Identité numérique
					Accréditation Air Corsica

Alliances locales : retenu dans le cadre de l'Appel à projet « Pour favoriser des alliances locales de solidarités dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté » lancé par la DREETS, le CIAS a pu acquérir 2 véhicules à destination des usagers rencontrant des difficultés de mobilité pour entrer ou rester en emploi ou en formation. La première convention de prêt a été signée le 26 novembre 2024. Financement : 81 472.86€ de la DREETS

O2R : Lauréat le 1^{er} décembre 2024 pour permettre l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi. Il s'agit, dans une démarche d'aller vers, de repérer ces personnes, leur permettre d'identifier le coordonnateur du projet qui, en s'adaptant à leur besoin, les assistera dans la co-construction d'un parcours "sur mesure" en 3 phases : remobilisation, accompagnement social puis à visée professionnelle. 8 bénéficiaires sur le premier mois de mise en œuvre
1 coordinatrice
Financement :
144 798€ de la DREETS pour les 3 ans du projet,
3940.66€ perçus sur 2024

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires : formation dispensée sous la forme de cours du soir, sans exigences de niveau scolaire préalable, qui permet de valider un diplôme de niveau baccalauréat et d'avoir ainsi accès aux études supérieures. Cette première année de formation, proposée en collaboration avec l'université de Corse, a permis aux 6 candidats de suivre les cours au sein des locaux de la Communauté de communes et de passer leurs examens... 100% de réussite pour cette session balanine.
Financement : Participation de 2 500€ de l'Université de Corte à l'accueil des étudiants et rémunération des enseignants par le rectorat.

Accueil de 3 stagiaires dans le cadre du travail d'intérêt général et en partenariat avec le SPIP. C'est une des premières actions, avec des ateliers de prévention proposés aux jeunes, portés dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) signé par la CCIRB.

Plan Alimentaire territorial

Le projet alimentaire territorial (PAT) a pour ambition de fédérer les différents acteurs du territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire.

Porté depuis 2020, il s'appuie sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et la définition d'actions opérationnelles visant la réalisation du projet par la réalisation d'actions concrètes telles que la création de l'épicerie sociale et éducative, des ateliers enfants, l'accompagnement des familles sur alimentation et leur gestion budgétaire, la formation des agents du SAAD par une nutritionniste et la régie maraichère. Il a aussi permis de financer l'étude du projet de cuisine centrale et le déploiement d'un projet nutrition santé auprès des scolaires autour du petit déjeuner et la lecture des « étiquettes » produits.

La labellisation de niveau 2 a été obtenue en 2024 ainsi que le financement à 50% du salaire de l'agent de l'épicerie solidaire. Un partenariat a aussi été engagé entre la régie maraichère et le lycée d'application de L'Île-Rousse avant que la gestion de celle-ci soit intégrée en août au service agricole de la CCIRB pour lui donner plus d'ampleur encore.
1 coordinatrice
Financement : 69 174€ de la DRAAF pour le projet de 3 ans dont 18 000€ versés pour 2024



Analyse des Besoins sociaux (ABS)

Cette analyse consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social. Son caractère obligatoire est fixé par le décret n°2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des CCAS-CIAS.

Validée par le conseil d'administration, l'ABS est un outil d'aide à la décision et de mise en place des politiques publiques pour répondre aux besoins de la population du territoire. Elle a donc vocation à être largement partagée.

Co-financée par la Caf et la MSA à hauteur de 20 000€, l'ABS du CIAS IRB a bénéficié du soutien du cabinet Santé Consulting, pour travailler ces 3 thématiques :

- Précarité,
- Jeunesse,
- Aidants.

Elle a donné lieu à des groupes de travail, des enquêtes auprès de la population et a permis de retenir les actions suivantes :



Contrat Local de santé (CLS)

En s'inscrivant dans les orientations de la stratégie nationale de santé et celles du Projet Régional de Santé (PRS2), le CLS tend à renforcer la qualité de la mise en œuvre politique de santé au niveau local, tout en favorisant une meilleure coordination des politiques publiques.

En s'appuyant sur les dynamiques locales mais aussi sur les besoins identifiés et leviers existants, le CLS permet de proposer des réponses de proximité, au plus près des territoires, à l'écoute des partenaires et des élus locaux. C'est sur ces principes que les membres des instances de gouvernance soit l'ARS, la Collectivité de Corse, la CPAM, la MSA et le CIAS IRB, ont pu fixer 4 axes de déploiement pour les 4 années à venir et valider leurs engagements réciproques lors de la signature le 14 février 2024.

Financement
40 000€ de l'ARS

Les orientations retenues se décomposent ainsi :

ACCOMPAGNEMENT / PRISE EN CHARGE DES POPULATIONS VULNERABLES

Accompagner et soutenir les aidants familiaux
Favoriser la société inclusive pour la PA/PH
Transformation de l'offre d'accompagnement au sein de l'EHPAD l'Age d'or

BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES

la prise en charge des jeunes en souffrance psychique
Sensibiliser sur les conduites à risque
Développer le pouvoir d'agir des enfants et adolescents

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Promouvoir une alimentation favorable à la santé
Promouvoir le sport santé
Favoriser l'accès aux dépistages précoces

OFFRE DE SANTÉ

Réduire l'impact de la désertification médicale du territoire

Semaine de la santé mentale (SISM)

Depuis 1990, les Semaines d'information sur la santé mentale constituent un moment privilégié pour mener à bien des actions de promotion de la santé mentale. Ces deux semaines sont l'occasion de construire des projets en partenariat pour parler de santé mentale avec l'ensemble de la population et faire évoluer les regards sur ce sujet.

Elle est portée depuis 2020 sur le territoire intercommunal et s'est déroulée le 9 octobre 2024 sur L'Île-Rousse sur le thème "En mouvement pour notre santé mentale" avec au programme :

- Exposition des œuvres des patients du CMP et balade intergénérationnelle phare de l'île Rousse depuis la Mairie.
- Forum des associations et structures locales
- Projection du micro-trottoir produit par les jeunes de la mission locale et débat
- Buffet- concert d'un groupe de jeunes suivis par Leia.

L'évènement a regroupé 7 exposants et accueilli 50 visiteurs.

Déploiement d'un service dédié aux aidants

- Identification et formation d'une salariée à l'accueil et l'orientation des aidants
- Matérialisation d'un espace de permanence au centre socio culturel
- Identification de l'offre locale
- Contact et présentation du « service aidants » aux partenaires et mairies du territoire
- Mise en forme et diffusion d'un questionnaire aidants à destination de la population
- Prêt de salle à l'association Cap solidaire et Gem pour la mise en œuvre de leurs ateliers
- Elaboration et mise en œuvre des supports d'intervention au sein des villages

2 types d'ateliers sont proposés :

Information aidants

Programmés à Belgodère, L'Île-Rousse et Monticello.

Des Cafés

Proposés avant les cafés seniors :

- Le 2^{ème} lundi du mois à Belgodère, le 3^{ème} lundi à Pietralba et le 3^{ème} mardi à Santa

Financement

13 833€ de la Collectivité de Corse

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BALAGNA

CIAS
BALAGNA

Informations pour les aidants

AIDANTS, VOUS NÊTES PAS SEULS !
DES TEMPS D'INFORMATION SONT ORGANISÉS POUR
VOUS PERMETTRE DE DÉCOUVRIR L'OFFRE
TERRITORIALE ADAPTÉE À VOS BESOINS
ET À CEUX DE VOS PROCHES.

MURO : JEUDI 31 OCTOBRE À 14H00, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

MONTICELLO : MARDI 12 NOVEMBRE À 14H, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ÎLE-ROUSSE : JEUDI 14 NOVEMBRE À 14H, LOCAUX DE LA COIRB

SANTA REPARATA : MARDI 10 DÉCEMBRE À 14H, SALLE POLYVALENTE

rencontre gratuite et ouverte à tous les aidants

sur inscription :
accueilcentresocioculturel@cias5p.fr ou 04.20.04.39.72

Contrat local violences sexistes et sexuelles (CLVSS)

Constitué suite au grenelle sur la lutte contre les violences conjugales, le CLVSS a pour but d'améliorer la coordination des acteurs locaux, de développer la prévention et le repérage précoce des victimes de violences sexistes et sexuelles, de proposer des formations et une communication sur les dispositifs d'aide, de renforcer la prise en charge des victimes et de mesurer l'impact des actions menées.

Le CIAS en est le coordinateur pour la Balagne depuis 2019.

Sur 2024, il a ainsi coorganisé avec la DDETSPP et l'association solidarité femmes 13, une formation sur les violences conjugales à destination des acteurs du territoire le 10 juin.

A l'initiative de la Déléguée à l'Égalité hommes-femmes, un groupe de travail a aussi pu être constitué pour travailler à la prévention de l'exploitation sexuelle et à la lutte contre le système prostitutionnel, avec l'appui de Marie Peretti Ndiaye et la coopérative Lien commun.

Enfin, l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des victimes de violence font partie des missions du CIAS qui a ainsi pu soutenir 4 personnes en 2024.

Accueil du festival Cine Donne

Organisé par la Communauté d'Agglomération de Bastia, Cine Donne vise à promouvoir le cinéma au féminin et à sensibiliser le public aux questions d'égalité et de lutte contre les discriminations envers les femmes. La marraine de cette édition était Christiane Taubira, ancienne ministre de la Justice, qui a rappelé que « le féminisme est un humanisme ».

En partenariat avec la CAB, le CIAS a ainsi pu proposer 2 projections au cinéma le Fogata de L'Île-Rousse :

- Amal : Un esprit libre, réalisé par Jawad Rhalib en matinée pour les collégiens (69 jeunes) et jeunes suivis par Leia et la mission locale.
- Une série de courts métrage nommée "Femmes libérées" ouverte à tous. Maria Francesca Valentini, réalisatrice du documentaire Mi pari avà s'est ensuite prêtée à un échange avec la salle (60 visiteurs).

Centre de collecte DASRI

Poursuite de la proposition de l'offre de collecte des déchets infectieux aux professionnels de santé sur le PAS de Losari.

Le centre socio-culturel « la fabrique citoyenne »

Une vocation intercommunale depuis 2021

Présentation et missions

Un centre social est un lieu :

- De proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale
 - D'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.
- Ces missions principales se déclinent elles-mêmes en 5 missions complémentaires :
- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles, des groupes informels et associations,
 - Porter une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés,
 - Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population du territoire,
 - Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'action visant à développer et la participation et la prise de décision par les usagers et les bénévoles,
 - Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués sur le territoire.

4 AXES validés par la CAF de Haute Corse comme fils conducteurs pour la période de 2024 à 2027

RASSEMBLER (créer à travers le sport un environnement inclusif et bienveillant pour les jeunes/ permettre aux jeunes de se construire en tant qu'individu à travers le sport/sensibiliser les jeunes à prendre soin de leur santé).

DÉCOMPLEXER (favoriser l'accès à la culture pour tous/développer l'offre de pratiques artistiques de qualité dans le domaine des arts plastiques).

INTENSIFIER (identifier les problématiques et les besoins des familles/amplifier la communication en direction des familles/renforcer le dispositif REEAP).

FAIRE SOCIÉTÉ (nourrir le vivre ensemble/intégrer les personnes isolées socialement/lutter contre la marchandisation du lien social).

Des secteurs spécialisés et variés...

Nous construisons l'animation collective famille : avec des actions inventives qui changent la vie des familles embrassant tous les domaines de l'éducation des enfants au bien être des parents.

Composition du service

- 1 directrice
- 1 référente famille
- 1 chargée d'accueil

Financement :

125 000 € de la CAF, 10 000 € de la CARSAT, 10 000 € de la MSA



Chiffre clé
2024

297
adhérents

Enfance

Soutenir l'épanouissement de l'enfant

- **Un accueil collectif de mineurs de 3 à 10 ans**
(les mercredis, toutes les vacances scolaires -sauf Noël- et pour des activités périscolaires...) pour :

- Permettre aux enfants de découvrir les richesses de leur territoire en les rendant curieux et en renforçant leurs acquis sur la préservation de l'environnement et sur l'écologie. Rendre ainsi les enfants plus enclins à protéger et à valoriser ce territoire,
- Offrir aux enfants un cadre de loisirs qui n'est ni l'école ni la structure familiale. Assurer la sécurité affective des enfants. Prendre en compte leurs choix, attentes et besoins, tout en favorisant l'éveil, l'apprentissage de la solidarité et du vivre ensemble,
- Offrir aux enfants en situation de handicap de faire partie intégrante de l'ACM, améliorer leur autonomie et leurs qualités relationnelles dans un espace de loisirs qui favorise leur épanouissement,
- Établir un travail sur l'éducation à l'image/les arts visuels que nous voulons baser sur l'échange, la confrontation d'idées, l'organisation. Cet objectif permettra également de faire un travail de prévention auprès des enfants accueillis.

Composition du service

10 agents d'animation
1 contrat d'apprentissage
6 contrats d'engagement éducatif

Financement

60 000 € en extra scolaire
et 74 000 € en périscolaire de la CAF

Actions 2024

Visites caserne de pompiers de Belgodere, recyclerie de Corbara, bateau de dépollution, ECOPARK de Moltifao
Sorties nature, Poney club de Losari, accrobranche à Vizzavona, journées d'échanges ACM Calvi, Lumio, Calenzana, Niguglia, Borgo, Folelli, ferme pédagogique Aregno, Lac Codole,
Participations festivals culturels Festivoce à Pigna, festival du film de Lama, rencontres de théâtre de l'ARIA dans le Giussani
Baignades en mer, en rivière
Mini-séjours nautiques
Grands jeux scénarisés enquêtes policière / escape game / chasses aux trésors, Chasse aux œufs de Pâques/parc de l'EPHAD de l'Age d'or.
Activités jardin /Activités manuelles et artistiques/Activités bricolage en partenariat avec le magasin Weldom de L'île-Rousse (animation et don de matériel)
Restitutions de fin de vacances sous forme de spectacles / projections / expositions du travail des enfants et de l'équipe d'animation
Activités manuelles/Activités sportives et de motricité/ Activités socioculturelles (petits et grands jeux)
Activités intergénérationnelles à l'EPHAD de l'âge d'or
Ateliers nutrition / éducation au goût
Théâtre jeune public et résidences d'artistes à Pigna/ partenariat centre Voce
Travail sur la différence et l'autisme/ partenariat avec le CMP de Santa Reparata/ SESSAD de Balagne



Chiffres clés 2024

Pendant les vacances

117 enfants de 3 à 5 ans accueillis

123 enfants de 6 à 10 ans accueillis

Période scolaire

340 enfants accueillis dans les garderies matin, midi, soir

408 enfants accueillis le mercredi

Projets 2025

Mini-séjour hors de l'île (Italie, Côte d'azur, Sardaigne)
Construction de caisses à savon pour participation événement départemental de rencontres inter ACM
Activités intergénérationnelles au sein de la nouvelle résidence autonomie de Santa Reparata.

Jeunesse

Donner aux jeunes les moyens d'agir

-Un accueil collectif de mineurs 11/17 ans « l'Accolta giuvintù » destiné à recevoir tous les adolescents et préadolescents du territoire âgés de 11 à 18 ans durant les vacances. Lieu socialisant dont la finalité est de mettre en place des animations éducatives indépendamment du milieu social, de la santé, du handicap, du sexe, de la religion ou de l'origine culturelle des jeunes.

L'action du service s'inscrit dans un esprit de collaboration et de partenariat avec les différentes municipalités, la collectivité de Corse, la Caisse d'allocations familiales de Haute Corse, la Mutualité sociale de haute corse, la mission locale rurale 2b... différentes associations et ou intervenants socio-éducatifs.

À « L'Accolta giuvintu », les jeunes participent au choix des règles de vie y trouvent un espace d'expression, de rencontres, ouvert sur l'extérieur ; ont la possibilité d'agir sur leur vie, sur leur environnement, d'acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Ce lieu leur sert de repère socialisant auprès d'une équipe pédagogique qui veille à leur épanouissement et répond à leurs attentes tout en respectant le cadre et les règles mis en place dans la structure.

Les animations, actions et projets qui s'y développent, s'inscrivent dans les projets éducatif, pédagogique et d'animation de la structure.



Actions 2024

Activités sportives : apprentissage des techniques de jeu/ matchs en équipe/poursuite d'objectifs communs/développement des compétences motrices/enseignement des valeurs de fraternité et de solidarité

Activités de loisirs : créer une dynamique et une cohésion de groupe, de coopération/acquisition de nouvelles compétences/amélioration du bien-être général

Sorties : permettre la découverte du patrimoine, des sites naturels/ passer un moment agréable dans un cadre propice à la relaxation, à l'activité physique. Visites de l'ancien village de Occi, d'Olimi-Cappella, de Pigna-Corbara sortie patrimoine, de Lama et de son festival du film, de L'Ostriconi, de la pointe de Spanu.

Mystery box : journées « mystère » à objectifs variés mêlant surprises/expériences de loisirs « inoubliables »/ amusement/ moments de détente en plein air/ découvertes/jeux : Laser Game de Furiani, Western Splash de Biguglia, Musée archéologique de la Marana, Algajola camping de la plage et ses jeux d'eau, sortie en bateau à St florent....

Pratiques artistiques : initiation aux instruments/l'art comme instrument de diffusion du savoir et d'éducation/développer capacités d'introspection/esprit critique/estime de soi :

- Une initiation aux percussions partie intégrante de la plupart des genres musicaux.

- Deux projets :

« L'art au-delà des barrières » avec 8 ateliers, temps de création, visites d'expositions, sorties patrimoine
« Cher.e moi » avec 5 ateliers d'écriture,

Activités culturelles : développer des actions de sensibilisation et d'éducation artistique en s'appuyant sur les événements culturels du territoire : le Centre Culturel Voce de Pigna et son Festivoce, le festival du Film à Lama.



Projets en partenariat : Deux projets s'inscrivant dans les objectifs du projet pédagogique de la structure.

« Mémoires gourmandes »

Proposé par Emmanuelle Pardini dans le cadre de l'appel à projets "Été culturel" de la CDC dont l'objectif était de créer des rencontres intergénérationnelles autour des recettes traditionnelles, des produits locaux, et du patrimoine culinaire de la région.

« Promotion de la santé »

Proposé par la CPTS de Balagne dans le cadre d'un financement de l'ARS avec comme objectif un parcours de sensibilisation et de prévention sur des thématiques variées : sport, nutrition, handicap, addictions, compétences psycho-sociales

Actions intergénérationnelles : Échange de savoirs-faire réciproques : « Aider à mieux vieillir et aider à mieux grandir »

L'inclusion des personnes en situation de handicap

Séjour/ bivouac : deux mini séjours de 2 jours, sous tentes, dans la forêt de Tartagine.

Composition du service

2 agents d'animation

1 contrat d'engagement éducatif

Financement

47 000 € par an de la CAF

Chiffre clé 2024

92 jeunes
accueillis



Projets 2025

Ouverture périscolaire les mercredis

Séjours ados/Dispositif Colos apprenantes

Poursuite ateliers prévention CPTS + EMAHO

Poursuite ateliers pratiques artistiques

World café « l'adolescent et son téléphone portable, l'inséparable duo »

Initiation à 7 disciplines d'arts martiaux et sports de combat

Poursuites actions culture/partenariat dispositif micro-foies

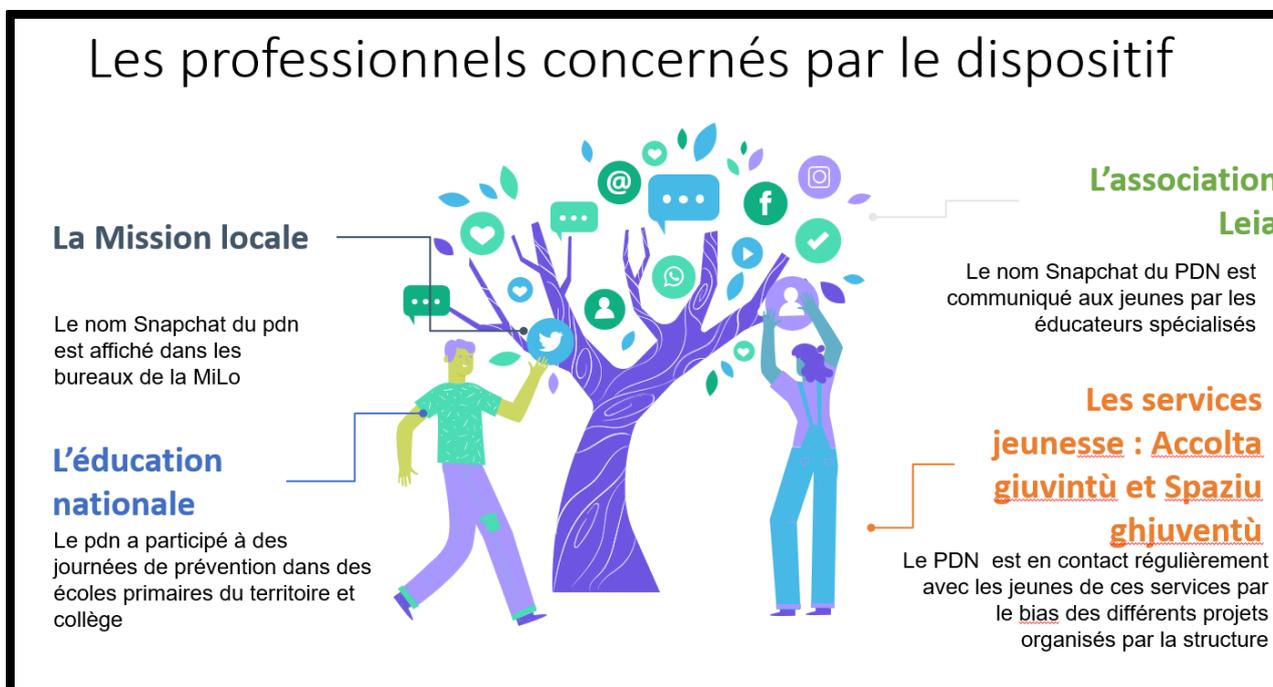
Clip promotionnel de l'Accolta giuvintù

Acquisition de matériel pour les pratiques sportives

Actions intergénérationnelles au sein de la résidence autonomie.

-Un dispositif promeneur du net pour :

- Développer et maintenir le lien social,
- Écouter et informer les jeunes des dispositifs les concernant,
- Conseiller et guider les jeunes dans leurs démarches sur le net,
- Assurer un rôle de veille éducative et de prévention,
- Rompre l'isolement sur les territoires ruraux,
- Créer et renforcer le lien entre professionnels,
- Veille quotidienne sur les réseaux (Facebook/ Snapchat).



Actions 2024

Ateliers prévention sur les dangers des réseaux sociaux avec les jeunes de l'accolta giuventù.
Ateliers e sport intergénérationnels afin d'aborder le sujet de l'utilisation des réseaux sociaux chez les ados et les personnes âgées.
Veille quotidienne sur les réseaux.
Interventions d'une art-thérapeute sur le thème de la prévention autour de l'influence des réseaux sociaux et des influenceurs = amener les jeunes à prendre du recul, à exprimer leur ressentis/ développer une meilleure compréhension de leur identité en dehors des stéréotypes véhiculés par les influenceurs.

Projets 2025

- Poursuite de la veille sur les réseaux.
- Ateliers de prévention « Bonne utilisation des réseaux sociaux » auprès des jeunes de l'Accolta giuventù avec l'association EMAHO.
- Journée de sensibilisation/formation des ambassadeurs du harcèlement du collège de l'Ile-Rousse dans le cadre du « Safer internet day » avec l'association EMAHO.

-Un espace Information Jeunesse 11/30 ans « Spaziu Infurmazione Ghjuventù » Écoute, orientation, information jeunes : permanences les lundis, mercredis et vendredi de 9h00 à 17h00 durant les vacances scolaires.

Accompagnement individuel et ou collectif pour des démarches et projets liés à l'orientation/la recherche d'emploi/le logement ou toute autre demande.

- Information pour tous, à travers, forums/expositions sur différents lieux ressources du bassin de vie.
- Travail interpartenarial local pour regrouper l'information=plus de lisibilité.
- Apprentissage à la vie citoyenne/prévention.
- Gestion des dispositifs d'aides Prima Strada pour le permis de conduire ou Bourse Animazione pour le BAFA...
- Mise à disposition de fiches métier.
- Aide/suivi projets individuels, collectifs ou participatifs.
- Ateliers numériques/ partenariat Pôle Emploi.
- Information Santé, Logement, Job d'été, Stages.
- Information loisirs/ animations.

Actions 2024

Projet Fresques - Sguardi di Ghjuventù Balanina

Pendant les vacances de Pâques durant 4 jours (fresque patrimoniale sur les murs à l'entrée du collège, côté lycée).

Pendant les vacances de la Toussaint durant 3 jours (fresque sportive sur le mur du gymnase).

Sur ces 2 réalisations, la structure a enregistré une fréquentation d'une quinzaine de jeunes/jour avec une répartition fille/garçon quasiment égale.

Composition du service

1 agent

Financement

5 000 € de la CdC

Chiffre clé 2024

30 jeunes ont fréquenté le Spaziu Infurmazione Ghjuventù



Projets 2025

Réalisation du logo voté en CA au FABLAB de l'Attellu Mubilità à Calvi.

Installation d'ordinateurs en libre-service avec contrôle de sécurité Interne.

Création d'une page web trimestrielle.

Fusion des services spaziu Ghjuventù et l'Accoltà giuventù / poursuite du travail en collaboration avec d'autres services ou associations destinés aux jeunes comme le lycée et le collège, l'Association Leia, la Mission Locale, la Maison des Adolescents, la PJJ, le Service Jeunesse de la Collectivité de Corse, les partenaires professionnels, institutionnels et locaux.

Parentalité/Famille

Soutenir les parents pour renforcer les liens familiaux

-Un réseau écoute enfants parents / des projets parentalité pour :

- Favoriser le lien parents/enfants.
- Réduire les risques d'épuisement parental et d'effondrement des relations familiales.
- Encourager une parentalité positive, avec des parents plus disponibles, reposés et attentifs aux besoins de leurs enfants.
- Renforcer la solidarité entre les familles/ mise en place d'actions collectives où les parents peuvent échanger sur leurs expériences et trouver du soutien auprès de leurs pairs.
- Renforcer les liens familiaux et favoriser la complicité à travers des activités communes.

Actions 2024

Cycles d'ateliers parents/enfants pour les 5-10 ans autour des plantes sauvages de saison
Ateliers Yoga

Chiffre clé 2024

50 parents
42 enfants
participants



Projets 2025

« Le duo gagnant » : ateliers de relation/méditation/ yin yoga... pour les parents pendant que les enfants créeront en s'amusant.

Séniors

Inclure et accompagner nos aînés

Dispositif Bien vieillir/mission vieillissement.

Pour développer sa mission vieillissement la Fabrique Citoyenne s'est appuyée sur le projet de la collectivité de Corse « Invechjà bè in Corsica » financé par la Commission des Financeurs et sur les financements de la CARSAT dans le cadre de la convention entre la CNAV et la Fédération des Centres Sociaux de France.

Les personnes retraitées constituent une part très importante de la population du territoire, les axes posés par le centre social pour les années 2024/27 les concernent de fait : Il s'agit en particulier des axes FAIRE SOCIÉTÉ (avec ses objectifs généraux : nourrir le vivre ensemble, intégrer les personnes isolées socialement, lutter contre la marchandisation du lien social) et DÉCOMPLEXER (avec les objectifs généraux : favoriser l'accès à la culture pour tous, développer l'offre de pratiques artistiques de qualité, développer des actions en lien avec le patrimoine). La mission vieillissement étant profondément ancrée dans le fonctionnement de la Fabrique Citoyenne, ses objectifs et ses actions font appel à ceux du centre social dans sa globalité avec une importance particulière portée sur le bien être des seniors et leur implication dans la communauté.

Actions 2024

« Bien vieillir en Corse » / mission vieillissement

Suivant les disciplines, les ateliers/événements/rencontres se déroulent sur les communes de Lama, L'Île-Rousse, Santa Reparata, Pietralba, Belgodère, Urtaca, Speloncato, Occhiatana :

- Loisirs créatifs.
- Ateliers intergénérationnels seniors/ L'ACM 11/17 ans.
- Ateliers intergénérationnels seniors/ L'EHPAD « L'Age d'Or/ACM 3/10 ans.
- Ateliers jardinage « En vert et avec tous » /Conférences sur la permaculture.
- Sauvages et gourmandes – atelier/sorties et découvertes de plantes sous tous leurs aspects.
- Ateliers d'Art thérapie /Relaxation sonore/bols tibétains/Réflexologie.
- Yoga du rire/Yoga/ yoga sur chaise/ QiGong.
- Activités physiques.
- Sorties (site naturel de Lozari, brasserie Gloria, l'Astratella à Lumio, « Mano a Mano » à Sant Antonino, rencontre avec CCVoce à Pigna, le musée d'Aleria, rencontre avec l'artisan charcutier M. Pistorozzi à Ville di Paraso, usine d'eau de Zilia).
- Ateliers de peinture.
- Activités manuelles permettant la création de la décoration de tous les événements festifs des ACM/Semaine Bleue/ fête de l'été/ fête de Noël.
- Journée d'échange entre les seniors Bastiais et Balanins : une visite du patrimoine a été organisé par la directrice de la Bibliothèque Municipale de Bastia.

Accueil de l'association CPTS de Balagne qui organise des ateliers mémoire.

Financement

58 000 € de la CDC

Projets 2025

- Poursuite des ateliers « Bien vieillir en Corse » de la CDC et de la mission vieillissement de la CARSAT.
- Poursuite des échanges avec le CCAS de Bastia ou d'autres structures œuvrant pour l'épanouissement de nos aînés.
- Poursuite des actions régulières (sorties, activités manuelles, peinture, gym relaxation).
- Organisation Semaine Bleue (journée nationale des seniors).
- Ateliers/rencontres/animation/sorties avec les résidents de la résidence autonomie.

Nous construisons l'animation globale pour tous publics

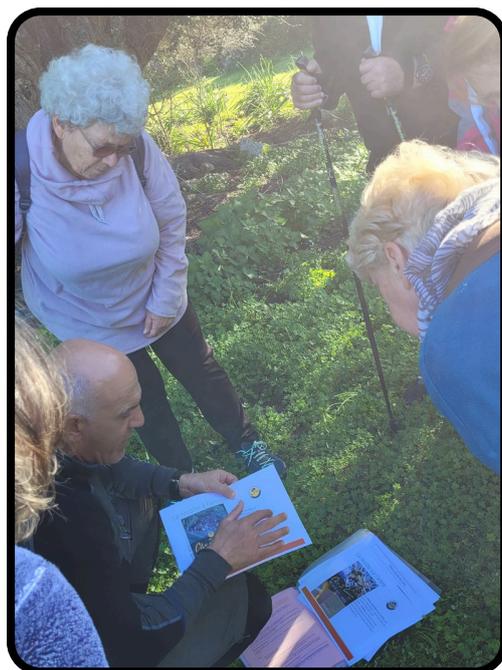
En élaborant des projets sur un territoire de proximité, co-construits avec les habitants, les professionnels et les partenaires.

En mobilisant les ressources des habitants et du territoire, tout en développant des coopérations avec les acteurs locaux.

En accueillant, écoutant et rencontrant les individus et les familles,

En permettant à toutes les personnes de participer à des projets collectifs, à la vie du centre socio-culturel, à la vie du territoire.

En innovant dans les actions proposées.



A BALANINA

Un service public de mobilité au service des habitants

Présentation et missions

La Régie des transports A BALANINA a été créée en 2021, avec un démarrage de ses services le 16 mai 2022. Sa mission consiste à gérer et organiser le transport en commun pour la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, autorité organisatrice de la mobilité.

Le réseau de bus dessert quotidiennement les communes de la Balagne sur le territoire intercommunal, complété par des services hebdomadaires. Il facilite l'accès aux services essentiels (emploi, éducation, santé, commerce, loisirs) et est intégralement gratuit depuis sa mise en service.

Les 11 lignes couvrent la majorité des communes de la CCIRB, à l'exception de Mausoléo et Vallica, dont le raccordement a été jugé trop coûteux en raison de leur éloignement. Une solution de desserte via Olmi Cappella est à l'étude. Actuellement, les habitants de ces villages doivent rejoindre Olmi Cappella ou Pioggiola pour accéder à la ligne « Ghjunsani ».

Composition du réseau

5 lignes régulières (55 arrêts) :

- Ligne 1 : Lozari ↔ Zone artisanale de Corbara (A/R)
- Ligne 2 : L'Île-Rousse ↔ Monticellu (A/R)
- Ligne 3 : L'Île-Rousse ↔ Santa-Reparata (A/R)
- Ligne 4 : L'Île-Rousse ↔ Corbara (A/R) – Arrêt Pigna à la demande en basse saison
- Ligne 11 : Boucle intramuros de L'Île-Rousse

6 lignes virtuelles à la demande TAD (38 arrêts) :

- Ligne 5 : L'Île-Rousse ↔ Speloncatu (via Ville Di Parasu)
- Ligne 6 : L'Île-Rousse ↔ Costa (via Palasca, Belgodere, Occhiatana)
- Ligne 7 : L'Île-Rousse ↔ Muro (via Felicetu, Nessa)
- Ligne 8 : L'Île-Rousse ↔ Urtaca (via Pietralba, Lama)
- Ligne 9 : L'Île-Rousse ↔ Ghjunsani (via Palasca, Belgodère, Occhiatana)
- Ligne 10 : L'Île-Rousse ↔ Novella (A/R)

Les réservations pour les lignes et les arrêts à la demande se font par téléphone, au moins la veille du trajet.



Ce service cible :

- Les actifs et la population locale

Cette catégorie est considérée comme prioritaire pour le réseau régulier périurbain. L'objectif est de leur offrir la possibilité de se déplacer vers le centre urbain de L'Île-Rousse et à l'intérieur de celui-ci sans avoir recours à leur propre véhicule. Cela permet de décongestionner le centre-ville et, à terme, de libérer des places de stationnement.

- Les seniors et les personnes isolées dans les villages

Il s'agit de rompre l'isolement des personnes âgées et des habitants non motorisés vivant dans les villages. Ce nouveau service doit leur permettre de se déplacer plus facilement et de manière autonome vers le pôle urbain, où se concentrent tous les services.

- La population touristique

Il s'agit de proposer un service qui permettrait de diminuer drastiquement le recours à la voiture et pourrait résoudre également les problèmes liés au stationnement.

La flotte se compose d'un bus de 23 places pour les zones urbaines, d'un car de 23 places pour les zones rurales et de cinq vans de 9 places (dont un adapté aux personnes à mobilité réduite, PMR).

Composition du service

- 1 directeur
- 1 agent comptable (Mise à disposition à 10%)
- 3 chauffeurs permis D.
- 2 chauffeurs permis B (dont 1 à mi-temps).

Chiffres clés 2024

Ligne	2024	2023	Diff. n-1
Ligne 1	22 155	16 704	+ 33%
Lignes 2-4, 11	14 237	11 203	+ 4%
TAD - Villages	3 412	3 174	+ 7%
Samedi	1 460	1 171	+ 25%

41 264 passagers transportés
+ 28% par rapport à 2023

152 032 Kms
parcourus





COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

LISULA
BALAGNA